

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire

Grandir en France :
le lieu de vie comme
marqueur social

Consultation nationale des 6-18 ans 2016

sommaire

| | |
|--|----------------|
| AVANT-PROPOS DE JEAN-MARIE DRU, PRÉSIDENT DE L'UNICEF FRANCE | page 03 |
| INTRODUCTION : CE QUE GRANDIR DANS UN QUARTIER DÉFAVORISÉ VEUT DIRE | page 04 |
| 1. LES GRANDS DOMAINES DE LA CONSULTATION | |
| 1.1 "J'ai des droits" | page 06 |
| 1.2 "Ma vie de tous les jours" | page 08 |
| 1.3 "Mon éducation, mes loisirs" | page 10 |
| 1.4 "Ma santé" | page 12 |
| 2. LES GRANDS TYPES DE PRIVATION | |
| Les dimensions de la privation..... | page 14 |
| 2.1 Privation matérielle..... | page 16 |
| 2.2 Privation préjudiciable à l'accès aux savoirs..... | page 17 |
| 2.3 Privation préjudiciable à la santé | page 18 |
| 2.4 Privation de sociabilité amicale..... | page 18 |
| 2.5 Privation d'activités..... | page 20 |
| 2.6 Synthèse des privations selon le type de quartier | page 21 |
| 3. LES INÉGALITÉS D'INTÉGRATION SOCIALE SELON LES QUARTIERS | |
| 3.1 L'expérience de la discrimination | page 24 |
| • la discrimination ethnique et religieuse à l'école | |
| • la discrimination ethnique et religieuse dans le quartier | |
| 3.2 L'expérience du harcèlement | page 27 |
| 3.3 L'angoisse scolaire..... | page 29 |
| 3.4 Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés | page 31 |
| 4. VIVRE (ENTOURÉ) DANS UN QUARTIER DISQUALIFIÉ | |
| 4.1 La stigmatisation du quartier..... | page 34 |
| 4.2 L'attachement au quartier | page 35 |
| 4.3 Les ressources du quartier..... | page 36 |
| • les ressources de proximité | |
| • les ressources affectives | |
| CONCLUSION | page 42 |
| TRIBUNE DE CATHERINE DOLTO | page 46 |
| ANNEXES | |
| Historique de la démarche | page 49 |
| Qui a participé ? | page 50 |
| Cartographie de la consultation nationale | page 51 |
| Les facteurs explicatifs - Régressions logistiques | page 52 |
| Ensemble des résultats statistiques de la consultation nationale | page 56 |
| Remerciements | page 62 |
| Les contributeurs | page 63 |
| Ours | page 63 |

Grandir en France, un véritable défi pour les enfants et adolescents des quartiers prioritaires

*Par Jean-Marie DRU
Président de l'UNICEF France*

Comment envisager sereinement l'avenir quand on est déjà conscient à 6 ou 10 ans que nos chances de réussir à l'école sont moins importantes que celles des enfants ayant accès à des activités culturelles ou de loisirs ; quand on estime déjà que nos droits ne sont pas respectés dans notre quartier et dans notre pays ; quand on est conscient de vivre dans un

quartier stigmatisé ? Autant de perceptions mesurées auprès des enfants que l'UNICEF a consultés en France ces derniers mois. Pour la 3^{ème} édition de sa Consultation nationale des 6/18 ans, l'UNICEF France a, en effet, fait le choix d'étudier tout particulièrement la réalité des enfants et adolescents grandissant en quartiers prioritaires.

Un cri d'alarme pour les enfants vivant en quartiers prioritaires

Entre octobre 2015 et mai 2016, 21 930 enfants et jeunes se sont confiés sur leur quotidien, de façon autonome ou accompagnés par leurs acteurs éducatifs habituels (enseignants, animateurs, éducateurs...). Près de 70 territoires, des filles, des garçons, une répartition des âges équilibrée, une fois de plus, le défi de la significativité des résultats a été relevé faisant de notre outil un pourvoyeur d'indicateurs sur l'enfance et la jeunesse en France. Un terrain sur lequel nous ne sommes malheureusement que trop peu à produire des données à analyser.

Cette étude menée pour l'UNICEF France par le sociologue Serge Paugam constitue désormais un cri d'alarme, un point d'appui essentiel à une interpellation des pouvoirs publics et de la société civile pour affirmer ou réaffirmer que les enfants et les adolescents issus des quartiers prioritaires sont les victimes d'un cumul d'inégalités qui induira inévitablement des conséquences dramatiques sur leur développement, leur scolarisation et leur vie future d'adultes. Ces enfants paient un lourd tribut et ont envie de le faire savoir à qui saura tendre l'oreille et leur donner la parole.

Faire face, ensemble, à l'adversité

Pourtant, une fois n'est pas coutume, notre étude nous a également réservé quelques conclusions extrêmement positives, prouvant, si nous pouvions encore en douter, que des solutions existent en s'appuyant sur les ressources incroyables sur lesquelles les enfants et les adolescents peuvent compter : leurs amis, leurs voisins et leurs parents. Les quartiers prioritaires sont des lieux de vie avant tout, des lieux de partage et de solidarité où l'on se doit de savoir faire face, ensemble, à l'adversité. Ces ressources sont autant de leviers offrant la possibilité de gagner du terrain sur le fatalisme. Les exemples concrets sont nombreux, notre réseau de collectivités amies des enfants en est l'un des ambassadeurs le plus entreprenant et pertinent.

Donner la parole à ceux qui ne l'ont pas habituellement, recueillir l'avis des enfants sur la vie des

enfants, l'UNICEF France s'est donné pour mission, à travers ses consultations nationales de faire des 6/18 ans des experts de leur quotidien, des témoins de premier plan nourrissant la construction d'un plaidoyer national en faveur d'une meilleure application de la Convention internationale des droits de l'enfant. L'UNICEF France n'a pas vocation à intervenir sur le terrain en France. Aussi, ce rapport est une grille de lecture, une pièce à conviction supplémentaire pour convaincre et pour faire agir. L'étude se veut inspirante pour les acteurs de terrain, pour les décideurs, pour tous ceux qui aimeraient comprendre les ressorts de la vie quotidienne de ces enfants et adolescents. Les accompagner vers un meilleur respect de leurs droits ou un avenir plus serein passe avant tout aujourd'hui par une reprise en main de leur présent. Des choix humains et politiques doivent être faits pour plus d'équité et de proximité.

Ce que grandir dans un quartier défavorisé veut dire

Par Serge Paugam,
Sociologue (CNRS, EHESS)

Qu'est-ce que les enfants et les adolescents ont à nous dire de leur vie de tous les jours, chez eux avec leur famille, dans leur ville ou leur quartier avec leurs amis, à l'école, dans les clubs où ils exercent des activités et, de façon plus générale, dans les différentes sphères publiques où ils peuvent s'exprimer ? Pour le savoir, l'UNICEF France a, comme en 2013 et 2014, lancé une grande consultation nationale auprès des 6/18 ans. Ces deux précédentes expériences avaient été jugées à la fois innovantes et satisfaisantes et méritaient de ce fait d'être renouvelées. Cette initiative vise à combler un vide en matière de connaissance. Les informations disponibles à un niveau national sur l'opinion des enfants et des adolescents sur tout ce qui peut concerner leur vie

quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée. Mais, au-delà de la connaissance plus fine que nous pouvons ainsi avoir des expériences vécues des jeunes générations, une consultation de cette envergure a aussi pour objectif de renforcer la participation citoyenne. Cette consultation part en effet du principe, édicté par la Convention internationale des droits de l'enfant, que les enfants et les adolescents ont un droit à être écoutés et entendus et qu'il est du devoir des adultes et des institutions de mettre ce droit en pratique en leur donnant la parole.

Une attention particulière aux enfants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville

Cette consultation porte sur plusieurs thèmes et reprend de nombreuses questions déjà abordées lors des deux précédentes. Nous avons toutefois souhaité enrichir le questionnement. Parmi les points nouveaux, il faut souligner l'approfondissement des questions sur l'ancrage des enfants et adolescents dans leur quartier. Est-ce qu'ils ont, en dehors de leurs parents, frères et sœurs, de la famille dans leur quartier ? S'entendent-ils bien avec leurs voisins ? Sont-ils attachés à leur quartier ? Se sentent-ils semblables aux autres habitants du quartier ? Leur quartier a-t-il bonne réputation ? Ces questions relèvent, on le voit, soit de l'identité de quartier, soit des liens de proximité sur lesquels les jeunes peuvent compter. Elles complètent ainsi des questions qui avaient été posées antérieurement sur le sentiment d'insécurité éprouvé dans le quartier (violence, criminalité, circulation, discrimination, etc.). Nous avons donc souhaité questionner les enfants et adolescents sur leur quartier en appréhendant ce dernier non seulement à partir des problèmes potentiels qu'il est susceptible de créer, mais aussi à partir des ressources matérielles, affectives et identitaires qu'il peut offrir.

Pour pouvoir interpréter les réponses à ces questions nouvelles, il fallait pouvoir identifier les différents types de quartier. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé des informations plus précises que les années précédentes sur la ville, le quartier ou l'arrondissement du lieu d'habitation. Ces données ont pu être précisées par chacune des villes inscrites dans la démarche de cette consultation nationale.

C'est ainsi que nous avons pu classer les répondants en quatre grands types de quartier : les quartiers de centre-ville, les quartiers périphériques non populaires, les quartiers populaires et les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Ainsi, pour la première fois, il a été possible de comparer les expériences vécues des enfants et adolescents selon le lieu d'habitation et, partant de là, de mieux comprendre les difficultés spécifiques des enfants vivant en quartiers défavorisés. Autrement dit, cette consultation permet d'analyser de façon approfondie ce que signifie pour ces jeunes grandir dans un quartier où se concentrent des ménages fortement touchés par un cumul de handicaps : aussi bien des difficultés sur le marché de l'emploi (chômage et précarité professionnelle), des difficultés économiques (faiblesse du revenu, nécessité permanente de réduire la consommation, de fréquenter les services sociaux ou les Restos du cœur pour obtenir des aides), que des difficultés face à l'épreuve de la discrimination. Que signifie grandir dans un quartier de mauvaise réputation, un quartier socialement disqualifié que l'on montre du doigt et dont on peut quelquefois avoir honte ? Que signifie grandir dans un quartier où l'on détruit des tours et des barres dont la plupart ont une ancienneté à peine supérieure à cinquante ans ?

Un défi méthodologique

Cette consultation correspond à un véritable défi méthodologique. Interroger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. Il ne s'agit pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tiré de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'auraient entraînée le tirage d'un tel échantillon et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche de l'UNICEF France n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernés, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de sa réalisation.

Aussi, la consultation a été déployée sur le territoire français dans 68 villes, notamment dans des écoles ou centres de loisirs (voir liste complète page xx - Remerciements). De même, le Conseil départemental de la Moselle et huit comités départementaux UNICEF y ont participé. Ces lieux sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et représentent une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. La sélection préalable de ces territoires s'est faite pour respecter cette diversité. Le choix s'est porté sur un certain nombre de collectivités amies des enfants partenaires de l'UNICEF France.

Sachant que la population totale vivant dans ces quartiers prioritaires est estimée à 8 % en France

métropolitaine, il n'était pas d'emblée garanti d'obtenir sur la base d'une participation volontaire un nombre suffisant de réponses dans ces quartiers dits "sensibles". Or, pour permettre, comme nous le souhaitions, la comparaison entre les différents types de quartiers, il fallait atteindre un taux significatif dans ce type de quartiers. Un effort de sensibilisation a été fait en direction des enseignants, des éducateurs et des animateurs dans les écoles, les centres sociaux ou de loisirs de ces quartiers. En nous appuyant sur ces personnes relais, nous avons pu encourager les enfants ou adolescents à participer à cette expérience. Le résultat de la collecte a été un succès puisque sur les 13881 réponses pour lesquelles le type de quartier a pu être clairement identifié, 1391 correspondent à des quartiers prioritaires, soit 10 % environ. Nous avons donc dans notre base finale, une proportion d'enfants et d'adolescents de ces quartiers assez proche de leur représentativité nationale.

Conformément à la précédente consultation, une plateforme internet a été également mise en place. Alors que 42 % des enfants et adolescents avaient participé à cette consultation par internet en 2014, ils étaient près de 60 % cette année. Ce mode de participation connaît donc un succès croissant. Au total, 21930 enfants ou adolescents ont participé à cette consultation, ce qui constitue évidemment un effectif significatif d'autant qu'il a été atteint, comme nous l'avons dit, à partir d'une très grande diversité de zones géographiques.

Assurer l'accompagnement par des adultes sans influencer les enfants

Il fallait aussi s'assurer que les enfants comprennent correctement les questions posées, ce qui a nécessité la constitution d'un questionnaire construit sous la forme d'un livret agréable à parcourir avec des questions simples, l'utilisation de couleurs pour aider au remplissage. Mais surtout, il fallait envisager l'accompagnement d'adultes, d'enseignants, de pédagogues et d'animateurs auprès des enfants au moment de la consultation, notamment auprès des plus jeunes puisque cette dernière était ouverte aux enfants dès l'âge de 6 ans. Ainsi, elle a eu lieu principalement dans les écoles, dans les centres de loisirs et les personnels chargés de l'accompagnement ont pu, le cas échéant, expliquer le sens des questions sans pour autant influencer les réponses. La consultation a aussi permis d'offrir des temps de dialogue aux enfants et aux jeunes. Comme lors des précédentes consultations, des ateliers menés en parallèle ont parfois été l'occasion de lancer des débats en fonction des questions posées, ce qui a pu constituer

un outil pédagogique au service de la connaissance des droits de l'enfant pour les animateurs et professeurs. Le constat a été fait que les institutions démocratiques et les droits de l'enfant intéressent plus quand ils sont présentés de manière ludique.

Poursuivant le travail d'exploration de l'exercice effectif de leurs droits par les enfants et les adolescents, le document est découpé en cinq parties. Le lecteur trouvera dans la première une présentation des résultats bruts qu'il pourra compléter, s'il le désire, par la consultation de l'appendice. La deuxième étudie les différents types de privation. La troisième aborde les inégalités d'intégration selon les différents types de quartier. Enfin, la quatrième explore de façon plus spécifique ce que signifie vivre dans un quartier socialement désqualifié en examinant l'épreuve de stigmatisation pour les enfants et adolescents qui y vivent, mais aussi les ressources propres disponibles, notamment en termes de liens de proximité.

1. Les grands domaines de la consultation

La consultation a été présentée aux enfants de 6 à 18 ans selon un découpage en quatre axes : « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs », « Ma santé ». Chacun d'entre eux comportait plusieurs questions, 32 pour le premier, 63 pour le deuxième, 35 pour le troisième, 33 pour le quatrième, soit au total 163 questions. Commençons par décrire les tendances générales qui se dégagent de chaque partie de la consultation, ne serait-ce que pour restituer les résultats à celles et ceux qui y ont participé et qui ont encore en tête les quatre grands axes.



J'ai des droits

Les questions posées aux enfants et aux adolescents dans ce premier axe concernent à la fois la connaissance de leurs droits et des institutions républicaines, comme le conseil municipal par

exemple, mais aussi le respect de leurs droits dans les différents endroits qu'ils fréquentent comme l'école, le quartier, la ville, le pays...

Des enfants informés de leurs droits

Le premier constat que l'on peut faire est que les enfants qui ont répondu sont globalement bien informés de leurs droits : 94 % savent avoir des droits, 96 % savent avoir droit à une famille, à être entourés et protégés et 93 % savent qu'un enfant doit avoir accès à l'éducation et ne pas devoir travailler comme un adulte. Tout en restant modestes, on peut penser que le plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant, devenu plus courant dans la société française au cours des dernières années, porte peu à peu

ses fruits auprès des premiers intéressés : 80 % des répondants ont entendu parler des droits de l'enfant (à la télévision, à la radio, à l'école, au centre des loisirs). Soulignons toutefois que la connaissance des institutions est loin d'être aussi généralisée : 59 % seulement disent savoir à quoi sert un conseil municipal, 34 % connaissent l'institution du Défenseur des droits et 45 % déclarent savoir pouvoir s'adresser directement et gratuitement au Défenseur des droits ou à la Défenseuse des enfants.

2 enfants sur 10 non respectés au quotidien

Les questions qui renvoient au respect des droits apportent également un éclairage intéressant. Dans l'ensemble, il apparaît que les répondants considèrent dans leur très grande majorité qu'ils sont respectés. 88 % d'entre eux affirment qu'ils sont respectés par les adultes (et 85 % par les autres enfants et jeunes) dans leur quartier ou leur ville quels que soient leur couleur, leur religion, leur culture ou leur physique. 91 % répondent également positivement au même type de question quand elle est posée en référence

aux adultes à l'école, et 84 % quand elle est posée en référence aux autres enfants et jeunes dans le même lieu. 82 % considèrent que leurs droits sont respectés dans leur quartier ou leur ville et 85 % en France. On pourrait donc dire que globalement entre 80 et 90 % environ des répondants se considèrent respectés dans leur vie quotidienne. Nous nous pencherons particulièrement sur le ressenti de ces 2 enfants sur 10 qui estiment que leurs droits ne sont pas respectés. Pourquoi ? Qui sont-ils ? Où vivent-ils ?

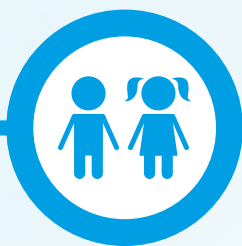
Égalité filles/garçons et participation : peut mieux faire

Il existe aussi des domaines pour lesquels des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne le principe d'égalité entre les garçons et les filles. Seulement 70 % des répondants pensent qu'à l'école les autres enfants et jeunes traitent les garçons et les filles de la même façon et 79 % considèrent que les adultes traitent les garçons et les filles à égalité.

Enfin, le fait de pouvoir donner son avis dans des instances collectives n'est pas aussi répandu que l'on aurait pu le croire,

notamment au sein des établissements scolaires. 57 % seulement des jeunes qui ont participé à la consultation disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur école et 52 % sur le fonctionnement de leur centre de loisirs ou accueil jeunesse. Ils ne sont aussi que 46 % à affirmer qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent aux élus du Conseil municipal sur leur quartier ou leur ville et 42 % à indiquer qu'il existe un Conseil municipal d'enfants auquel ils peuvent participer.





Ma vie de tous les jours

Les questions posées aux enfants dans ce deuxième axe peuvent être regroupées en trois catégories. Certaines portent tout d'abord sur la possession de biens dont on peut juger qu'ils sont fondamentaux et sur les conditions de la vie à la maison. Elles sont sous la forme : « J'ai deux paires de chaussures qui me vont » ou « J'ai des livres pour lire des his-

toires ou apprendre des choses adaptées à mon âge » ou encore « je me sens en sécurité chez moi ». Un deuxième groupe de questions concerne les usages courants, notamment de l'ordinateur, d'Internet et de la télévision. Enfin, un troisième groupe aborde ce qui se joue dans la vie du quartier ou de la ville de l'enfant.

Des enfants inégalement préservés de la privation

Certains biens fondamentaux sont possédés par plus de 90 % des répondants. 95 % ont au moins deux paires de chaussures qui leur vont, 94 % également ont des vêtements neufs et pas seulement ceux qu'on leur prête. 93 % d'entre eux estiment qu'il y a à la maison assez de place pour leur famille, 91 % affirment qu'il fait assez chaud chez eux en hiver. Enfin, 90 % indiquent qu'il y a un endroit chez eux pour faire leur devoir dans le calme et 89 % qu'ils se sentent en sécurité chez eux. On notera aussi que 90 % disent avoir chez eux des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses de la vie adaptées à leur âge et 75 % des magazines d'in-

formation adaptés à leur âge. 88 % également disent avoir le droit à une vie privée ou à des secrets. À la lumière de ces résultats, on peut donc dire que les enfants qui ont participé à la consultation sont globalement assez préservés des risques de la privation, ce qui ne doit pas dissimuler, comme on le montrera un peu plus avant dans ce rapport, qu'il existe dans cette population une frange qui cumule plusieurs désavantages majeurs, notamment dans les quartiers prioritaires de la Ville. Notons enfin que 78 % des répondants ont une chambre pour eux tout seuls et 68 % un téléphone portable, ce qui est le signe d'une autonomie.

Internet et réseaux sociaux se généralisent

L'usage de l'ordinateur et d'Internet s'est considérablement

répandu au cours des dernières années. Nous vérifions que 66 %



des répondants disent utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde, 62 % communiquent par messagerie instantanée ou chat avec leurs amis grâce à internet et 54 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). Autant dire que la sociabilité par internet est devenue une des formes courantes de la vie des enfants et des adolescents. Notons toutefois que celles et ceux qui appartiennent à des réseaux sociaux ne sont que 39 % à estimer qu'ils se sentent très valorisés par ces contacts. 16 % considèrent qu'ils sont valorisés, mais de façon insuffisante, 27 % ne se sentent pas vraiment valorisés et 10 % pas du tout. Ces résultats confirment que si les enfants et adolescents qui appartiennent à des réseaux sociaux y trouvent un moyen d'étendre leur sociabilité, ils peuvent aussi en éprouver une insatisfaction, voire frustration quand ils considèrent

que leur notoriété ou leur popularité sur ces réseaux est inférieure à ce qu'ils souhaiteraient. La mise en scène de soi sur ces réseaux est à l'origine d'un besoin de reconnaissance qui semble être sans limite tant il est amplifié par la technique elle-même de la valorisation personnelle par ces liens numériques. Soulignons ici que 10 % des répondants affirment avoir déjà été agressés ou harcelés sur internet ou sur les réseaux sociaux. 39 % voient des images sur internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur et 35 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge. Ils sont 25 % à affirmer qu'ils utilisent l'ordinateur et internet avec un adulte à leur côté. Ces résultats devraient militer en faveur d'une plus grande vigilance des parents et de la société en général à l'égard sur les usages potentiellement dangereux pour les enfants de ces nouveaux supports de connaissance et de communication.

Attention particulière sur le climat familial et la sécurité

Les questions sur la vie familiale concernent les relations entre les parents et les enfants. 89 % des répondants affirment qu'ils peuvent compter sur leur mère et 80 % sur leur père. 86 % considèrent qu'ils se sentent valorisés par leur mère et 76 % par leur père. 84 % jugent qu'il est facile de parler avec leur mère et 73 % avec leur père. Ces résultats pourraient laisser entendre que le climat familial des répondants est globalement satisfaisant. Notons aussi que 42 % des répondants ont indiqué que leurs relations avec leur mère sont parfois tendues et 40 % avec leur père.

Enfin, si 72 % des répondants disent savoir vers qui aller pour trouver de l'aide dans leur quartier ou leur ville en cas de danger et si 73 % admettent qu'ils peuvent facilement y rencontrer des amis pour jouer ou discuter, ils sont toute de même 25 % à reconnaître qu'il y a de la violence dans leur quartier ou leur ville et 29 % à affirmer qu'ils sont entourés près de chez eux d'enfants ou des jeunes qui peuvent leur faire du mal. 30 % se sentent en insécurité en raison de la circulation dans leur quartier ou leur ville. Ils sont 77 % à s'y sentir malgré tout globalement en sécurité.





Mon éducation, mes loisirs

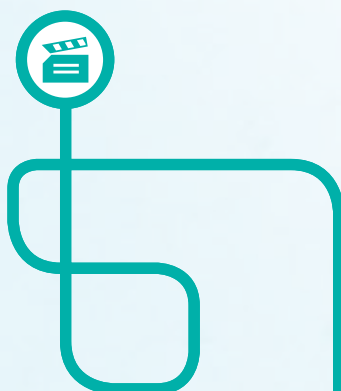
Les questions posées dans cet axe peuvent aussi être regroupées en quatre catégories : les conditions de la vie scolaire, les activités

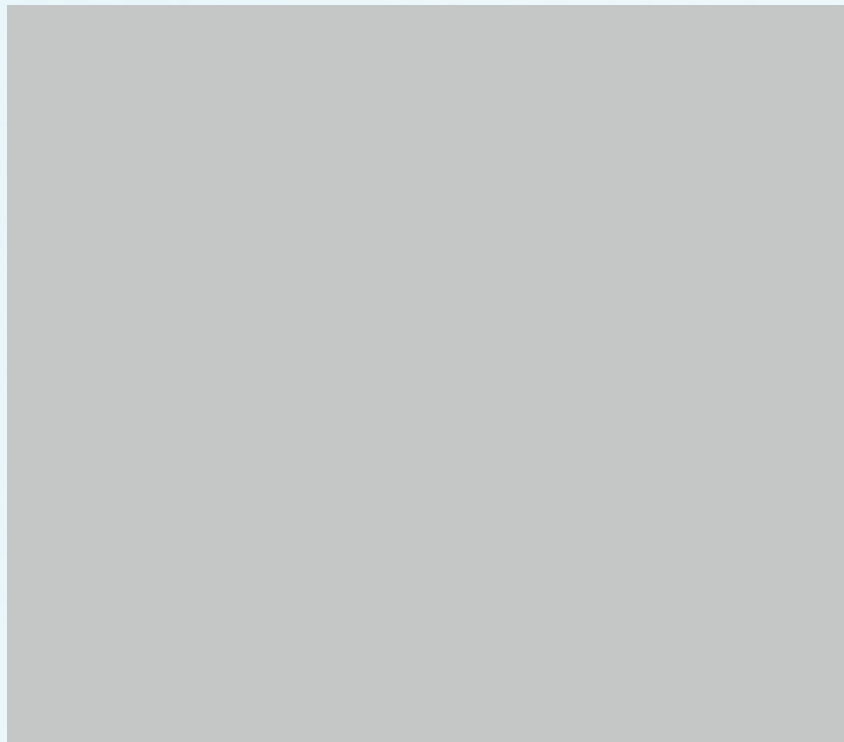
électives en dehors de l'école et les loisirs à la maison et, pour les adolescents, le rapport à l'avenir.

École : la peur de ne pas réussir prend le dessus

Le cadre scolaire ne semble pas oppressant pour la grande majorité des répondants : 87 % s'y sentent en sécurité, 87 % également disent qu'ils peuvent y être aidés en cas de difficulté pour comprendre ou faire leurs devoirs. On serait donc tenté de dire que l'école remplit parfaitement sa mission pour près de neuf enfants sur dix. Mais des résultats sont aussi assez préoccupants : 38 % des répondants disent qu'ils

peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou jeunes et 28 % avouent que des adultes leur font peur. On peut aussi estimer faible la proportion de 59 % des répondants qui disent pouvoir confier leurs ressentis et raconter leur problème à un adulte qu'ils apprécient au sein de leur établissement scolaire, tant ce recours semble devoir être une garantie minimale pour chacun. Enfin, 69 % des répondants disent qu'il leur





arrive quelquefois d'être angoissés de ne pas réussir assez bien à l'école, ce qui traduit cette culture du classement et de la compéti-

tion scolaire que les spécialistes jugent trop répandue en France comparativement à d'autres pays¹.

Loisirs, jeux, sport, amis... des inégalités

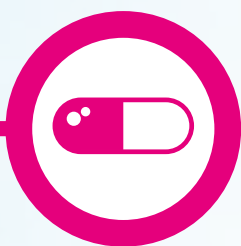
La pratique d'activités électives en dehors du cadre scolaire est devenue une norme presque incontournable. Il est demandé régulièrement aux enfants ce qu'ils font comme sport ou comme activité culturelle ou artistique lorsqu'ils ne sont plus à l'école, un peu comme si ce type de pratiques constituait une dimension de leur identité. Ils sont 76 % à affirmer participer à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, 69 % à pratiquer un sport chaque semaine et 54 % une activité de loisirs (musique, danse, peinture, dessin...). Notons aussi que 76 % des répondants disent avoir la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire. Ils sont aussi 75 % à affirmer faire des sorties (biblio-

thèque, exposition, concert, spectacle...) avec leurs parents ou avec d'autres adultes.

Enfin, il importe aussi de prendre en considération la sociabilité amicale et les loisirs qui se déroulent à la maison. 89 % des répondants disent avoir du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs amis, 84 % peuvent organiser une fête pour leur anniversaire et 81 % inviter des amis chez eux pour jouer ou pour manger. 91 % ont au moins un jeu ou un jouet adapté à leur âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...), 87 % ont un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers pour jouer dehors, 76 % ont une console de jeux portable et 72 % ont des aires de jeux près de chez eux.



¹ Rapport Innocenti Bilan xx - note à préciser



Ma santé

Il existe plusieurs façons d'appréhender la santé. Il est possible de prendre en compte l'équilibre alimentaire journalier, l'hygiène dans son quartier, sa ville ou son

école, la possibilité d'être soigné près de chez soi et la prévention des risques. Tous ces aspects ont été abordés dans la consultation.

Équilibre alimentaire pour 8 enfants sur 10

Premier constat, l'équilibre alimentaire semble atteint pour huit à neuf enfants sur dix selon les questions : 93 % des répondants mangent trois repas par jour, 89 %

mangent au moins une fois par jour de la viande ou du poisson et 88 % mangent des fruits et des légumes frais tous les jours.

Hygiène et accès aux soins en question

La question de l'hygiène reste un peu plus préoccupante : seulement 64 % jugent que les toilettes de leur école sont propres. Il est frappant de constater que seulement 82 % des répondants considèrent que l'on respecte leur intimité aux toilettes de leur établissement scolaire, ce qui signifie qu'un nombre non négligeable d'enfants est touché par ce problème pouvant entraîner un stress, voire un renoncement à satisfaire leurs besoins.

L'accès aux soins semble presque généralisé (92 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades et 90 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent). Ils ne sont toutefois que 64 % à affirmer qu'il y a une infirmière dans leur école et 66 % à avoir un hôpital près de chez eux. Soulignons que la visite régulière chez le dentiste ne concerne que 79 % des répondants.

Souffrance psychologique à surveiller

Plusieurs questions sur la souffrance psychologique ont été à nouveau abordées dans la consultation de cette année. Dans les enquêtes épidémiologiques, pour définir et mesurer la souffrance psychologique, il est d'usage de prendre en compte les symptômes dépressifs. Les questions les plus fréquentes sont : 1) Vous êtes-vous senti particulièrement triste, cafardeux, déprimé, la plupart du temps au cours de la journée, et ce, presque tous les jours ? 2) Aviez-vous presque tout

le temps le sentiment de n'avoir plus goût à rien, d'avoir perdu l'intérêt ou le plaisir pour les choses qui vous plaisent habituellement ? 3) Vous sentiez-vous presque tout le temps fatigué sans énergie² ? Ces items ont été repris, sous une forme simplifiée, dans la consultation. Si l'on regroupe les réponses « oui, vraiment » et « oui plutôt », 73 % des répondants ont répondu qu'il leur arrive d'être tristes ou cafardeux, 48 % de n'avoir plus goût à rien et 61 % de perdre la confiance en eux-mêmes.

Prise de risques et pratiques addictives chez les adolescents

Certaines questions étaient adressées uniquement aux adolescents. Elles concernaient les pratiques constituant un risque pour la santé et les moyens de prévention. Les adolescents qui ont participé à la consultation sont assez fortement exposés aux premières : 11 % d'entre eux reconnaissent fumer, 15 % consommer de l'alcool et avoir été en situation d'ivresse, 19 % avoir été sollicités pour consommer de la drogue et 5 % pour en diffuser, 10 % en ont déjà consommé et 6 % fument du cannabis. Il est à noter également que 30 % d'entre eux affirment pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces.

En ce qui concerne la prévention des risques un constat s'impose :

elle n'est pas encore généralisée. 57 % disent avoir été sensibilisés aux dangers de la drogue et 62 % aux dangers de la cigarette. La prévention contre le risque du SIDA n'est pas non plus parfaite : 56 % déclarent qu'ils peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos des maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA et 51 % qu'ils peuvent facilement se procurer des préservatifs sans question financière.

Enfin, 22 % des répondants reconnaissent qu'il leur est déjà arrivé de penser au suicide et 8 % qu'ils ont tenté de se suicider.



² Ces items ont été testés dans des recherches internationales et sont repris dans le *Mini-international Neuropsychiatric Interview (MINI)*.

2. Les grands types de privation

La lecture des résultats statistiques bruts offre déjà une vision très complète de la perception qu'ont les enfants et les jeunes en France de l'exercice de leurs droits au quotidien. Toutefois, il était nécessaire d'aller plus loin, de focaliser notre attention sur certaines thématiques en particulier en les analysant de manière plus approfondie. Examinons tout d'abord la question des privations.

Les dimensions de la privation

Pour mesurer les privations, nous avons effectué une classification des critères généralement retenus à l'échelon européen. Ces critères sont relatifs. Ils correspondent à des normes adaptées pour des pays riches et susceptibles d'évoluer selon les transformations des modes de vie. Ces privations

renvoient à des dimensions différentes qui peuvent être corrélées entre elles, mais qu'un index global contribue à gommer. Pour rendre compte de cette pluralité, nous avons distingué cinq catégories : 1) la privation matérielle, 2) la privation préjudiciable à l'accès aux savoirs, 3) la privation préjudi-

Les questions prises en compte pour définir les grandes catégories de privation

| Type de privations | Questions |
|--|---|
| | Pour chaque question, l'enfant doit se prononcer entre trois items : "Oui, vraiment", "Oui, plutôt", "Non". Pour mesurer la privation, seule la réponse "non" est prise en compte. |
| Privation matérielle | <ol style="list-style-type: none"> 1. J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête. 2. J'ai deux paires de chaussures qui me vont. 3. à la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéo, jouets éducatifs). 4. A la maison, pour jouer dehors, j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers. 5. A la maison, il y a assez de place pour toute la famille |
| Privation préjudiciable à l'accès aux savoirs | <ol style="list-style-type: none"> 1. J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge. 2. J'ai des magazines d'information adaptés à mon âge et à mes envies. 3. Il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme. 4. J'utilise un ordinateur et internet pour savoir ce qui se passe dans mon quartier, ma ville, mon pays, le monde. 5. J'ai la possibilité d'aller à la médiathèque |
| Privation préjudiciable à la santé | <ol style="list-style-type: none"> 1. Je mange trois repas par jour. 2. Chaque jour, je mange au moins une fois de la viande ou du poisson. 3. Chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais. 4. Je vais régulièrement chez le dentiste |
| Privation de sociabilité amicale | <ol style="list-style-type: none"> 1. Parfois, j'invite des amis chez moi pour jouer ou pour manger. 2. Je peux organiser une fête pour mon anniversaire. 3. Dans mon quartier, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter 4. J'ai beaucoup d'amis sur qui je peux compter |
| Privation d'activités | <ol style="list-style-type: none"> 1. Mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais à l'école, au collège ou au lycée. 2. Je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège, du lycée. 3. Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou d'autres adultes. 4. Après l'école, le collège ou le lycée, le mercredi ou le weekend, je pratique un sport chaque semaine. 5. Après l'école, le collège, le lycée, le mercredi ou le weekend, je pratique chaque semaine une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...). |

Source : Unicef France - Consultation nationale 6/18 ans, 2016

cialable à la santé, 4) la privation de sociabilité amicale, 5) la privation d'activités. L'encadré ci-dessous présente les questions posées lors de la consultation qui ont permis de les définir.

À partir de cette classification, on peut calculer la proportion d'enfants ou d'adolescents privés dans chacune des cinq catégories : on pourra, dans chacune d'entre elles, le considérer en situation de privation s'il a répondu au moins une fois "non" aux questions posées.

Pour apprécier les inégalités socio-démographiques relatives à ces cinq catégories de privation, nous tiendrons compte du type de quartier en distinguant les quartiers de centre-ville, les quartiers périphériques non populaires, les quartiers populaires et les quartiers prioritaires relevant de la politique de la Ville. Les enfants et adolescents qui ont participé à la consultation se répartissent différemment dans ces quartiers selon le sexe, l'âge et la situation familiale comme on peut le voir dans le **tableau 2** ci-dessus.

Si, dans l'ensemble, les filles ont répondu davantage à la consultation que les garçons (60,8 % contre 39,2 %), les garçons se sont plus mobilisés dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres types de quartier (43,6 % contre 37,5 % dans les quartiers de centre-ville). On retrouve également une variation du même ordre en ce qui concerne l'âge. Dans l'ensemble de l'échantillon, les enfants (6 à 11 ans) représentent 48,1 %, les pré-ados (12 à 14 ans) 33,3 % et les ados (15 ans et plus) 18,6 %. Il faut souligner que la mobilisation des enfants a été plus forte dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers (62,7 %, contre 44,9 % dans les quartiers de centre-ville et 48,1 % dans l'ensemble des quartiers). Cette différence s'explique au moins partiellement par l'effort particulier qui a été réalisé cette année pour faire participer les enfants des quartiers les plus défavorisés et par l'utilisation pour atteindre cet objectif du cadre institutionnel des écoles primaires et des centres de loisirs présents de ces quartiers.

Tableau 1 : Proportion d'enfants ou adolescents concernés selon le type de privation

| Type de privations | % | Chi2 |
|---|------|------|
| Privation matérielle | 12,4 | 2727 |
| Privation préjudiciable à l'accès aux savoirs | 38,1 | 8357 |
| Privation préjudiciable à la santé | 17,6 | 3856 |
| Privation de sociabilité amicale | 24,4 | 5349 |
| Privation d'activités | 27,0 | 5933 |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

Tableau 2 : La composition sociodémographique des différents types de quartier dans l'échantillon de la consultation

| | Centre-ville | Quartier périphérique | Quartier populaire | Quartier prioritaire | Ensemble | Chi2 |
|---|--------------|-----------------------|--------------------|----------------------|----------|-------|
| Sexe | | | | | | 0.000 |
| Garçons | 37,5 | 39,7 | 39,0 | 43,6 | 39,2 | |
| Filles | 62,5 | 60,3 | 61,0 | 56,4 | 60,8 | |
| Age | | | | | | 0.000 |
| De 6 à 11 | 44,9 | 46,4 | 50,6 | 62,7 | 48,1 | |
| De 12 à 14 | 33,8 | 33,3 | 35,8 | 28,5 | 33,3 | |
| 15 ans et plus | 21,3 | 20,3 | 13,6 | 8,8 | 18,6 | |
| Situation familiale | | | | | | 0.000 |
| Je vis avec d'autres membres de ma famille | 1,1 | 1,0 | 1,4 | 1,2 | 1,1 | |
| Je vis avec l'un de mes parents seulement | 18,8 | 16,1 | 22,4 | 22,4 | 18,5 | |
| Je vis avec mon père et ma mère | 70,9 | 73,5 | 67,5 | 68,2 | 71,3 | |
| Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil | 0,7 | 0,6 | 0,9 | 1,2 | 0,7 | |
| Je vis dans une famille recomposée | 8,5 | 8,9 | 7,8 | 7,0 | 8,4 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

On trouve également des variations significatives selon la situation familiale. Dans notre échantillon, 71,2 % des répondants vivent avec leur père et leur mère, mais la proportion est un peu plus forte dans les quartiers périphériques non populaires (73,5 %) et un peu moins dans les

quartiers populaires et les quartiers prioritaires (respectivement 67,5 % et 68,2 %). En revanche, la proportion des répondants vivant dans une famille monoparentale est plus élevée dans les quartiers prioritaires (22,4 % contre 18,5 % dans l'ensemble de l'échantillon).

2.1 La privation matérielle

Les dimensions de la privation matérielle qui ont été prises en compte relèvent du besoin de vêtement et de chaussures, mais aussi du besoin d'équipement en termes de jeux et de moyens de déplacement et intègrent également la question de la surface du logement (voir encadré). Si **12,4 % des enfants et adolescents qui ont participé à la consultation peuvent être considérés en situation de privation** selon cet indicateur, il

existe de fortes inégalités socio-démographiques (voir **tableau 3**).

Toutes les variations sont statistiquement significatives. Dans cette consultation, les garçons sont proportionnellement davantage que les filles en situation de privation matérielle (14,1 % contre 11,2 %) et les enfants de 6 à 11 ans ainsi que les ados (15 ans et plus) le sont également proportionnellement davantage que les pré-ados (12 à 14 ans) : respectivement

Tableau 3 : La privation matérielle selon les facteurs sociodémographiques

| | % | N | Chi-deux |
|---|-------------|---------------|----------|
| Sexe | | | 0.000 |
| Garçons | 14,1 | 13 499 | |
| Fille | 11,2 | 8 431 | |
| Age | | | 0.000 |
| De 6 à 11 | 13,6 | 10 298 | |
| De 12 à 14 | 10,5 | 7 410 | |
| 15 ans et plus | 13,0 | 4 222 | |
| Situation familiale | | | 0.000 |
| Je vis avec d'autres membres de ma famille | 24,2 | 223 | |
| Je vis avec l'un de mes parents seulement | 18,3 | 3 741 | |
| Je vis avec mon père et ma mère | 10,5 | 15 777 | |
| Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil | 19,9 | 166 | |
| Je vis dans une famille recomposée | 14,4 | 1 762 | |
| Type de quartier | | | 0.000 |
| Centre ville | 12,6 | 4 708 | |
| Quartier périphérique | 12,2 | 5 846 | |
| Quartier populaire | 16,7 | 1 936 | |
| Quartier prioritaire de la ville | 22,0 | 1 391 | |
| Ensemble | 12,4 | 21 930 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

13,6 % et 13 % contre 10,5 %. Ces différences tiennent au moins partiellement aux modèles de référence en matière de consommation, lesquels varient fortement selon le sexe et l'âge, mais ils s'expliquent aussi par des effets de structure de l'échantillon : les garçons et les enfants de 6 à 11 ans vivant dans les quartiers prioritaires se sont en effet, on l'a vu, davantage mobilisés que dans les autres quartiers.

On constate également que la privation matérielle touche davantage les enfants et les adolescents vivant en famille monoparentale (18,3 %) ou ceux, moins nom-

breux dans l'échantillon, vivant dans un foyer ou une famille d'accueil (19,9 %) ou avec d'autres membres de leur famille (24,2 %). La proportion correspondante pour les répondants vivant avec leurs deux parents est de 10,5 %. Il existe donc des inégalités fortes selon la situation familiale.

Les inégalités sont, comme on pouvait s'y attendre, également très fortes selon le type de quartier. **La privation matérielle touche en effet près d'un quart des enfants et adolescents vivant dans les quartiers prioritaires de la ville.**

2.2 Privation préjudiciable à l'accès aux savoirs

La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs concerne les supports traditionnels comme les livres, les magazines d'information, mais aussi l'ordinateur et internet. Cet indicateur comprend également le fait de pouvoir aller à la médiathèque et d'avoir un endroit chez soi pour faire ses devoirs dans le calme. Sachant que l'absence d'une de ces cinq dimensions a été considérée comme une condition suffisante pour être considéré en situation de privation relative à l'accès aux savoirs, on peut constater que **38,1 % des répondants entrent dans cette catégorie** (voir **tableau 4**).

La privation dans ce domaine varie graduellement en fonction de l'âge : elle passe de 46 % pour les enfants, à 32,8 % pour les pré-ados et 28,3 % pour les ados. Elle varie aussi selon la situation familiale. Les enfants et adolescents vivant dans une famille monoparentale ou avec d'autres membres de la famille sont nettement plus défavorisés que ceux vivant dans une famille nucléaire

comprenant les deux parents (respectivement, 41,8 % et 45,7 % contre 36,5 %). Mais les écarts les plus marquants en termes d'ac-

Tableau 4 : La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs selon les facteurs sociodémographiques

| | % | N | Chi-deux |
|---|-------------|---------------|----------|
| Sexe | | | 0.000 |
| Garçons | 43,7 | 13 499 | |
| Fille | 34,6 | 8 431 | |
| Age | | | 0.000 |
| De 6 à 11 | 46,0 | 10 298 | |
| De 12 à 14 | 32,8 | 7 410 | |
| 15 ans et plus | 28,3 | 4 222 | |
| Situation familiale | | | 0.000 |
| Je vis avec d'autres membres de ma famille | 45,7 | 223 | |
| Je vis avec l'un de mes parents seulement | 41,8 | 3 741 | |
| Je vis avec mon père et ma mère | 36,5 | 15 777 | |
| Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil | 36,1 | 166 | |
| Je vis dans une famille recomposée | 42,5 | 1 762 | |
| Type de quartier | | | 0.000 |
| Centre ville | 37,0 | 4 708 | |
| Quartier périphérique | 40,5 | 5 846 | |
| Quartier populaire | 44,0 | 1 936 | |
| Quartier prioritaire de la ville | 54,4 | 1 391 | |
| Ensemble | 38,1 | 21 930 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

cès aux savoirs sont relevés entre types de quartier : 54,4 % dans enfants et adolescents vivant dans les quartiers prioritaires de la Ville sont en situation de privation dans ce domaine contre 37 % de ceux

qui habitent en centre-ville. Ces inégalités d'accès aux savoirs sont au moins partiellement à l'origine des inégalités face à l'école, comme on le verra dans la partie suivante (point 3).

2.3 Privation préjudiciable à la santé

Pour examiner la privation préjudiciable à la santé, nous avons pris en compte des critères assez classiques de nutrition, comme manger trois repas par jour, manger au moins une fois par jour de la viande ou du poisson, manger chaque jour des fruits et légumes frais. Mais nous avons également ajouté un critère discriminant d'accès aux soins : celui d'aller régulièrement chez le dentiste. Selon la définition retenue de la privation dans le domaine de la santé (au moins un critère manquant sur les quatre), **un enfant ou adolescent sur cinq est concerné**

dans notre échantillon (voir **tableau 5**).

On notera ici encore des variations importantes selon la situation familiale : la proportion est significativement plus faible parmi les enfants ou adolescents vivant avec leurs deux parents (15,8 %, contre 21,8 % pour ceux vivant dans une famille monoparentale). Mais encore une fois, c'est surtout en fonction des types de quartier que les écarts sont particulièrement forts. La privation préjudiciable à la santé passe en effet de 16,6 % chez les enfants ou adolescents vivant en centre-ville à 28,3 % chez ceux vivant en quartier prioritaire de la Ville, ce qui milite en faveur de politiques d'information et de prévention dans ce type de quartier.

Tableau 5 : La privation préjudiciable à la santé selon les facteurs sociodémographiques

| | % | N | Chi-deux |
|---|-------------|---------------|----------|
| Sexe | | | 0.000 |
| Garçons | 19,8 | 13 499 | |
| Fille | 16,2 | 8 431 | |
| Age | | | 0.000 |
| De 6 à 11 | 19,8 | 10 298 | |
| De 12 à 14 | 14,2 | 7 410 | |
| 15 ans et plus | 18,2 | 4 222 | |
| Situation familiale | | | 0.000 |
| Je vis avec d'autres membres de ma famille | 25,6 | 223 | |
| Je vis avec l'un de mes parents seulement | 21,8 | 3 741 | |
| Je vis avec mon père et ma mère | 15,8 | 15 777 | |
| Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil | 21,1 | 166 | |
| Je vis dans une famille recomposée | 21,5 | 1 762 | |
| Type de quartier | | | 0.000 |
| Centre ville | 16,6 | 4 708 | |
| Quartier périphérique | 18,2 | 5 846 | |
| Quartier populaire | 21,1 | 1 936 | |
| Quartier prioritaire de la ville | 28,3 | 1 391 | |
| Ensemble | 17,6 | 21 930 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

2.4 La privation de sociabilité amicale

La privation en matière de sociabilité amicale concerne un tout autre domaine que les politiques publiques ne prennent en considération qu'indirectement. Il est d'ailleurs difficile de concevoir l'action publique dans ce domaine car la sociabilité amicale relève principalement du contrôle qu'exercent les parents sur leurs enfants et des moyens qu'ils envisagent pour l'encadrer.

Les critères retenus pour l'évaluer sont variés : inviter des amis à la maison pour jouer ou manger, organiser une fête d'anniversaire,

rencontrer facilement des amis pour jouer ou discuter dans le quartier, avoir beaucoup d'amis sur qui compter. Dans notre échantillon, **un enfant ou adolescent sur quatre ne réunit pas l'ensemble de ces quatre dimensions** (voir **tableau 6**).

Les variations ne sont pas significatives selon le sexe, elles le sont, mais de faible amplitude selon l'âge. En revanche, on passe de 23,3 % dans les familles comprenant les deux parents à 30,7 % dans les foyers ou les familles d'accueil. L'écart est également très fort entre les enfants ou adolescents vivant en centre-ville (22,6 %) et ceux vivant en quartier prioritaire (28,9 %).

Il faut souligner que la forme elle-même de la **sociabilité amicale varie aussi selon les quartiers** (voir **tableau 7**). Si la proportion d'enfants ou d'adolescents qui ne peuvent pas inviter d'amis à la maison pour jouer ou pour manger est nettement supérieure dans les quartiers prioritaires de la Ville (17,8 %) que dans les quartiers de centre-ville (12,4 %), elle est, en revanche, nettement inférieure quand il s'agit de retrouver des amis dans les quartiers (11,8 % contre 20,7 % dans les quartiers périphériques non populaires et 16,3 % dans les quartiers de centre-ville).

On peut en réalité distinguer deux types de sociabilité amicale : celle qui est majoritairement contrôlée par les parents et celle qui est laissée libre aux enfants et adolescents, plus ouverte sur l'extérieur. Dans le centre-ville et dans les quartiers périphériques non populaires, les parents exercent un contrôle plus strict sur la sociabilité de leurs enfants et facilitent pour cette raison les rencontres de leurs enfants avec leurs amis

au sein de leur domicile. Dans les quartiers populaires et les quartiers prioritaires, les enfants et adolescents sont nettement moins privés de sorties et de rencontres dans le quartier. Leur sociabilité amicale se construit davantage à

Tableau 6 : La privation de sociabilité amicale selon les facteurs sociodémographiques

| | % | N | Chi-deux |
|---|-------------|---------------|----------|
| Sexe | | | Ns |
| Garçons | 24,2 | 13 499 | |
| Fille | 24,5 | 8 431 | |
| Age | | | 0.003 |
| De 6 à 11 | 23,7 | 10 298 | |
| De 12 à 14 | 23,1 | 7 410 | |
| 15 ans et plus | 28,4 | 4 222 | |
| Situation familiale | | | 0.000 |
| Je vis avec d'autres membres de ma famille | 31,4 | 223 | |
| Je vis avec l'un de mes parents seulement | 26,8 | 3 741 | |
| Je vis avec mon père et ma mère | 23,3 | 15 777 | |
| Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil | 30,7 | 166 | |
| Je vis dans une famille recomposée | 27,0 | 1 762 | |
| Type de quartier | | | 0.000 |
| Centre ville | 22,6 | 4 708 | |
| Quartier périphérique | 27,5 | 5 846 | |
| Quartier populaire | 24,4 | 1 936 | |
| Quartier prioritaire de la ville | 28,9 | 1 391 | |
| Ensemble | 24,4 | 21 930 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

Tableau 7 : Les dimensions de la privation de sociabilité amicale selon le type de quartier

| Type de quartier | Type de privation | | | |
|----------------------------------|--------------------------------------|--|--|----------------------------|
| | Pas d'invitations d'amis à la maison | Pas de fête anniversaire avec des amis à la maison | Pas de sortie avec des amis dans le quartier | Pas d'amis sur qui compter |
| Centre ville | 12,4 | 9,0 | 16,3 | 9,7 |
| Quartier périphérique | 13,1 | 9,2 | 20,7 | 9,9 |
| Quartier populaire | 15,0 | 11,7 | 13,6 | 8,5 |
| Quartier prioritaire de la ville | 17,8 | 12,5 | 11,8 | 9,9 |
| Ensemble | 13,7 | 9,8 | 17,3 | 9,6 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | 0.000 | 0.002 |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

l'extérieur du domicile parental (voir **graphique 1**).

Ces deux formes de sociabilité amicale des enfants et des adolescents renvoient à deux conceptions de l'éducation parentale qui peuvent s'opposer. La sociabilité contrôlée est souvent justifiée par les parents, souvent issus des classes moyennes et supérieures, par le souci de protection de leurs enfants face au sentiment d'insécurité et au risque de mauvaises fréquentations. La sociabilité libre est, au contraire, jugée comme l'apprentissage nécessaire et légitime des relations tissées de façon spontanée

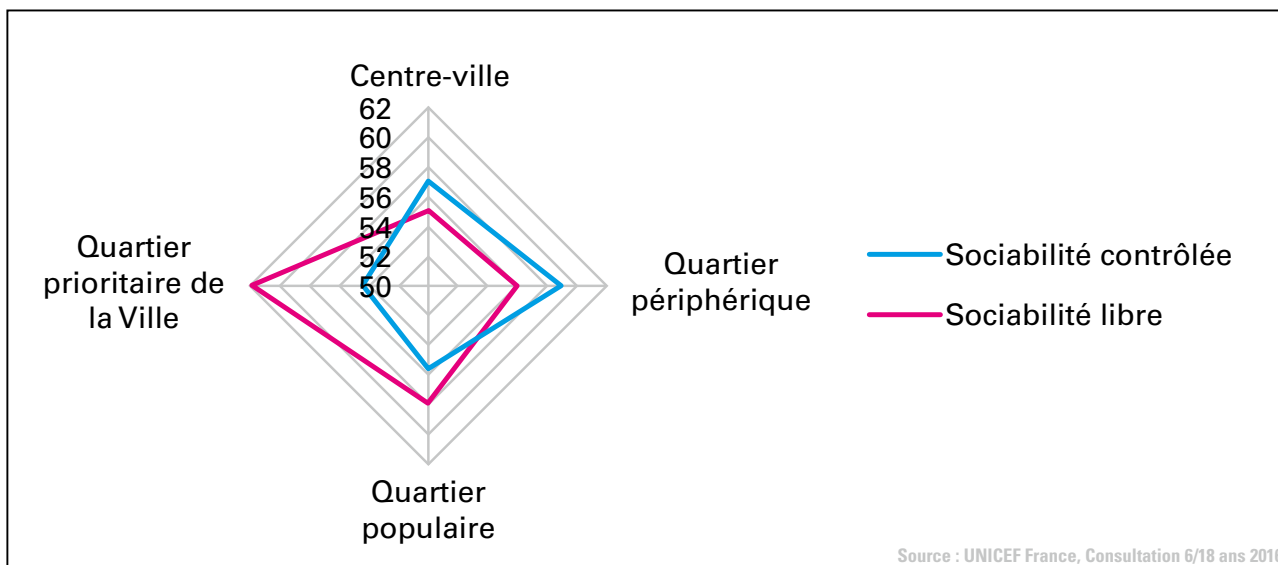
dans la sphère de proximité du domicile. Les parents de milieux populaires entendent aussi préserver leur espace intérieur, souvent beaucoup plus exigu que dans les autres catégories sociales. Cette sociabilité libre correspond à une plus grande confiance des parents dans l'entourage du quartier. Dans les zones urbaines caractérisées par une certaine mixité sociale, les enquêtes sociologiques ont souvent vérifié que les parents qui entendent contrôler la sociabilité amicale de leurs enfants reprochent souvent aux parents moins interventionnistes dans ce domaine leur insouciance, voire leur irresponsabilité.

2.5 La privation d'activités

La privation d'activités prend en compte cinq critères : la possibilité des parents de payer les voyages et sorties scolaires, la pratique d'activités avec d'autres enfants en dehors du cadre scolaire, les sorties culturelles (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec les parents ou d'autres adultes, la pratique d'un

sport chaque semaine en dehors des heures de cours, la pratique chaque semaine d'une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...) en dehors de l'école. Dans notre échantillon, **27 % des enfants ou adolescents** ne remplissent pas ces cinq critères et peuvent donc être considérés en

Graphique 1 : Sociabilité amicale contrôlée et sociabilité amicale libre selon le type de quartier



Sociabilité contrôlée : % d'enfants qui peuvent vraiment inviter des amis à la maison

Sociabilité libre : % d'enfants qui peuvent vraiment rencontrer des amis dans le quartier pour jouer ou discuter

état de privation dans ce domaine (voir **tableau 8**).

Il existe de fortes inégalités selon les facteurs sociodémographiques habituels. L'écart entre les garçons et les filles est faible, en revanche il est plus élevé selon l'âge. Ce sont les adolescents qui se déclarent proportionnellement les plus privés d'activités (32 %). Il existe également des variations importantes selon la situation familiale. Les enfants ou adolescents vivant avec leurs deux parents sont globalement moins privés d'activités que les autres (25,1 % contre 33,4 % par exemple pour ceux qui vivent avec l'un des deux parents). Enfin, les inégalités selon le type de quartier sont considérables puisque **la proportion d'enfants ou adolescents privés d'activité passe de 25,3 % dans les quartiers de centre-ville à 40,8 % dans les quartiers prioritaires de la Ville.**

Tableau 8 : La privation d'activités selon les facteurs sociodémographiques

| | % | N | Chi-deux |
|---|-------------|---------------|----------|
| Sexe | | | 0.060 |
| Garçons | 26,6 | 13 499 | |
| Fille | 27,7 | 8 431 | |
| Age | | | 0.000 |
| De 6 à 11 | 26,3 | 10 298 | |
| De 12 à 14 | 25,2 | 7 410 | |
| 15 ans et plus | 32,0 | 4 222 | |
| Situation familiale | | | 0.000 |
| Je vis avec d'autres membres de ma famille | 33,6 | 223 | |
| Je vis avec l'un de mes parents seulement | 33,4 | 3 741 | |
| Je vis avec mon père et ma mère | 25,1 | 15 777 | |
| Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil | 28,3 | 166 | |
| Je vis dans une famille recomposée | 29,0 | 1 762 | |
| Type de quartier | | | 0.000 |
| Centre ville | 25,3 | 4 708 | |
| Quartier périphérique | 28,4 | 5 846 | |
| Quartier populaire | 30,2 | 1 936 | |
| Quartier prioritaire de la ville | 40,8 | 1 391 | |
| Ensemble | 27,0 | 21 930 | |

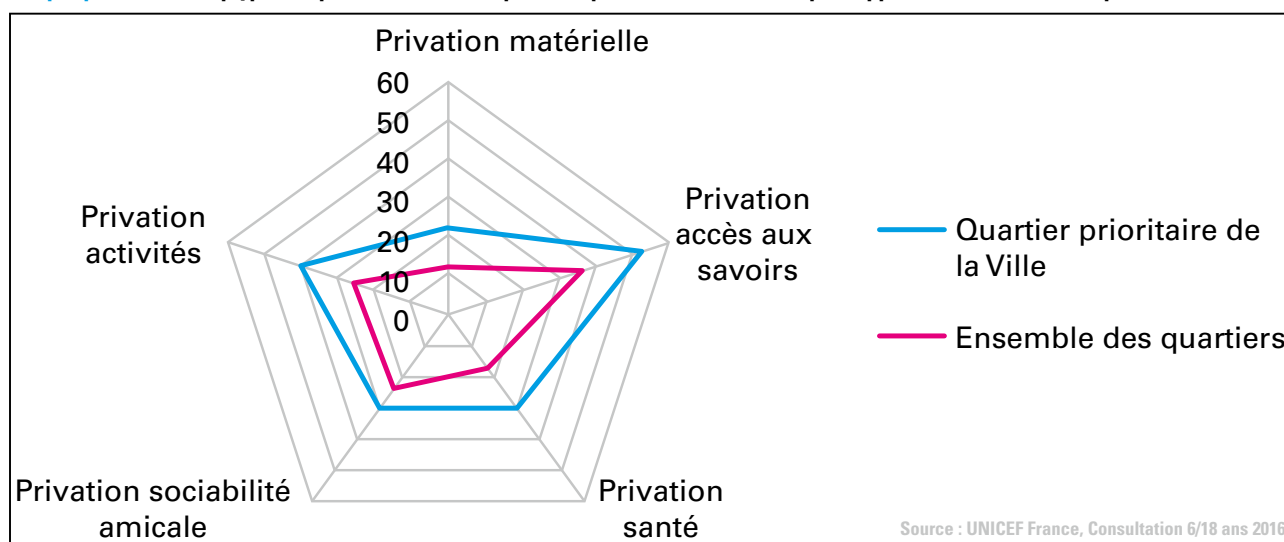
Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

2.6 Synthèse des privations selon le type de quartier

Quel que soit le type de privation, les quartiers prioritaires de la Ville sont toujours dans la situation la plus défavorisée comparative-ment à l'ensemble des quartiers

(voir **graphique 2**). Les enfants et les adolescents vivant dans ce type de quartier sont donc fortement pénalisés par rapport aux autres.

Graphique 2 : Les cinq types de privation dans les quartiers prioritaires de la Ville par rapport à l'ensemble des quartiers



Grandir en France quand on a entre 6 et 18 ans...

Infographie 1

La privation matérielle



Centre-ville

12,6%



Quartier périphérique

12,2%



Quartier populaire

16,7%



Quartier prioritaire
de la ville

22%

Infographie 2

La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs



Centre-ville

37%



Quartier périphérique

40,5%



Quartier populaire

44%



Quartier prioritaire
de la ville

54,5%

Infographie 3

La privation d'activités



Centre-ville

25,3%



Quartier périphérique

28,4%



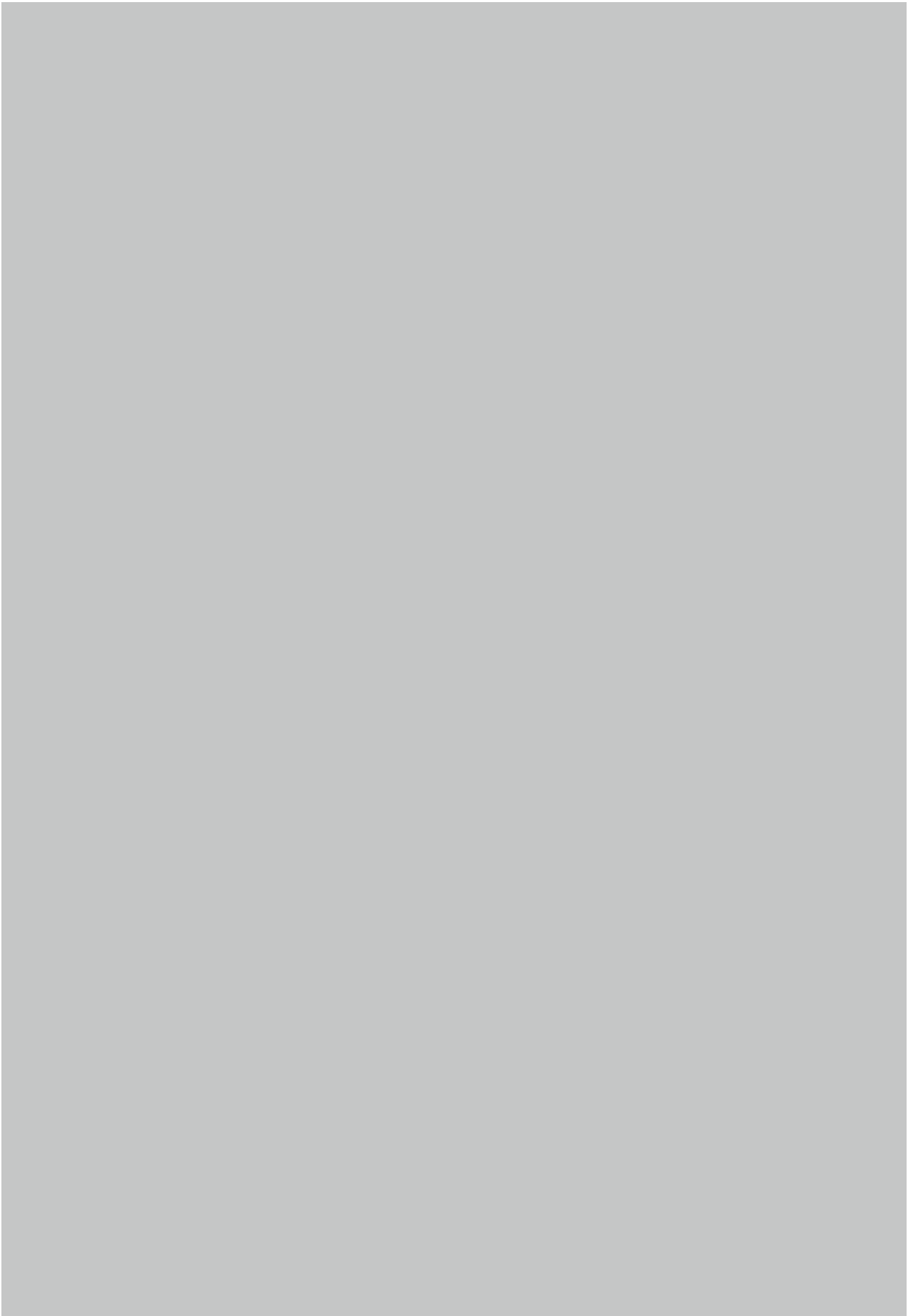
Quartier populaire

30,2%



Quartier prioritaire
de la ville

40,8%



3. Les inégalités d'intégration selon les quartiers

Pour étudier les inégalités d'intégration selon les quartiers, nous avons abordé quatre questions sensibles renseignées dans la consultation : **l'expérience de la discrimination ethnique et religieuse, l'expérience du harcèlement à l'école, mais aussi sur internet et dans le quartier ou la ville de résidence, l'angoisse scolaire et, enfin, le sentiment que ses droits ne sont pas respectés dans son quartier ou sa ville et, de façon plus générale, en France.**

L'expérience de la **discrimination ethnique et religieuse** est au cœur des débats en France depuis plusieurs années. Elle renvoie bien entendu à la xénophobie et pose la question de la non-reconnaissance de l'altérité, ce qui constitue un obstacle à l'intégration sociale. Généralement, cette question est abordée dans des enquêtes qui s'adressent à des adultes, d'où l'intérêt des données recueillies dans la consultation nationale des 6/18 ans de l'UNICEF France.

L'expérience du **harcèlement** peut également être considérée comme

l'expression d'une difficulté d'intégration sociale. Les enfants et les adolescents qui en font l'expérience à l'école risquent d'en être perturbés dans leur apprentissage scolaire. De même, cette expérience, lorsqu'elle est vécue sur internet et sur les réseaux sociaux, ou dans son quartier ou sa ville de résidence s'accompagne de souffrances psychologiques que l'on peut interpréter comme la conséquence d'un déni de reconnaissance aussi bien dans les liens numériques (virtuels ou non) que dans les liens de proximité.

L'angoisse éprouvée à l'école permet de mettre l'accent sur les difficultés de l'intégration scolaire sous l'angle d'une souffrance qui peut être préjudiciable à la confiance en soi et à la réussite personnelle.

Enfin, **le sentiment que ses droits ne sont pas respectés** permet d'appréhender, au moins indirectement, la question de la formation du lien de citoyenneté chez les enfants et les adolescents.

3.1 L'expérience de la discrimination

Dans la consultation, une question permet d'appréhender l'expérience de la discrimination. Elle porte sur **la discrimination ethnique et religieuse** et distingue deux types de lieux (selon qu'elle se produit dans **le cadre scolaire ou dans le cadre du quartier**) et deux types d'interactions (selon qu'elle est exercée par des enfants ou par des adultes). Pour chacun de ces deux types de

lieux et de ces deux types d'interaction, les enfants sont appelés à se prononcer sur la formulation suivante : "les autres enfants et jeunes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique". Pour qualifier l'existence d'une forme de discrimination, nous avons retenu la réponse "non".

La discrimination ethnique et religieuse à l'école

Le **tableau 10** permet d'examiner les variations de ce type de discrimination à l'école, aussi bien par les enfants que par les adultes, selon le type de quartier.

Il apparaît alors clairement que la discrimination ethnique et religieuse à l'école est significativement différente selon les quartiers.

Lorsqu'elle relève de l'interaction entre enfants, elle touche près de 10 % des enfants ou adolescents dans les quartiers prioritaires de la Ville, contre 4,7 % dans les quartiers de centre-ville. Lorsqu'elle relève de l'interaction entre enfants ou adolescents et adultes, elle est globalement plus faible, mais elle est significativement plus forte dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers.

Il existe donc une probabilité plus élevée d'être en difficultés d'intégration scolaire pour les enfants ou adolescents vivant dans les quartiers prioritaires de la Ville. Examinons cependant l'intensité de ce type de discrimination à l'aide d'un modèle multi-varié. Le **tableau 11** (voir page **XX** des annexes), comme tous les tableaux suivants relevant de modèles multi-variés, prend en compte les effets propres du sexe, de l'âge, de la situation familiale, des cinq types de privation examinés dans la section précédente et, bien entendu, le type de quartier. Ce type de modèle peut être considéré comme exigeant d'un point de vue statistique puisqu'il introduit des variables dont on a vu préalablement qu'elles étaient corrélées, notamment les types de privation et le type de quartier. Dans ces conditions, si le type de quartier reste statistiquement significatif après les contrôles effectués, on pourra conclure qu'il s'agit bien d'un effet propre.

Tableau 10 : Discrimination ethnique et religieuse à l'école selon le type de quartier

| Type de quartier | Par les enfants (en %) | Par les adultes (en %) | N |
|----------------------------------|------------------------|------------------------|--------|
| Centre ville | 4,7 | 2,0 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 6,0 | 1,6 | 5 846 |
| Quartier populaire | 6,5 | 2,7 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 9,4 | 4,1 | 1 391 |
| Ensemble | 5,9 | 2,2 | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

Il n'existe pas d'effet significatif du sexe. En revanche, une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les pré-ados et les ados ont un risque plus faible que les enfants de 6 à 11 ans de faire l'expérience d'une discrimination ethnique ou religieuse à l'école et cela est vrai aussi bien lorsqu'elle relève d'une interaction entre enfants que d'une interaction avec des adultes. On peut donc en conclure que **cette expérience de la discrimination se réalise de façon précoce puisqu'elle se manifeste de façon la plus intense chez les enfants dès les premières années d'apprentissage scolaire.**

La situation familiale n'est pas significative en ce qui concerne la discrimination entre enfants à l'école. Ce risque est différent lorsqu'il s'agit d'une interaction avec des adultes. Dans ce cas, les enfants ou adolescents vivant en foyer ou en famille d'accueil ont 2,71 fois plus de risque de connaître ce type de discrimination par rapport à ceux vivant avec leurs deux parents. Pour ces derniers, ce coefficient est à mettre en relation avec les tendances observées par ailleurs de leurs difficultés d'intégration scolaire. Mais ici, il ne s'agit pas des résultats scolaires, mais des conditions dans lesquelles se réalise l'apprentissage scolaire de ces enfants ou adolescents marqués par une rupture familiale.

Comme on pouvait s'y attendre, le fait d'être en situation de privation pour chaque type de privation pris en compte (privation matérielle, privation d'accès aux savoirs, privation d'accès à la santé, privation de sociabilité amicale, privation d'activités) a un effet propre, positif et significatif, sur le risque de faire l'expérience de la discrimination ethnique et religieuse à l'école. Et ceci vaut aussi bien pour les interactions entre enfants que pour celles avec des adultes. La seule exception concerne la privation préjudiciable à l'accès aux savoirs pour laquelle le coefficient n'est pas significatif. D'une façon générale, on peut parler ici d'un cumul de handicaps puisque le manque dans ce qui constitue les éléments de base du bien-être entraîne, on le voit, un risque plus élevé de connaître en plus l'expérience de la discrimination ethnique et religieuse à l'école.

Mais, une fois contrôlées toutes les variables du modèle, il faut également retenir la pénalité propre que constitue, pour ce type d'expérience, le fait de vivre dans un quartier défavorisé. **Les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont, en effet, 1,49 fois plus de risque que ceux vivant en centre-ville de faire l'expérience d'une discrimination ethnique ou religieuse exercée à l'école par les enfants et 1,46 fois plus de risque si ce type de discrimination est exercé par les adultes.**

La discrimination ethnique et religieuse dans le quartier

Qu'en est-il de la discrimination ethnique et religieuse dans le quartier ? Observe-t-on les mêmes tendances qu'à l'école ? Le **tableau 12** permet de constater qu'elle est également, de façon statistiquement significative, proportionnellement plus élevée dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les quartiers de centre-ville : respectivement 8,7 % contre 3,4 % lorsqu'elle relève d'interactions entre enfants, et 6,5 % contre 2,9 % quand il s'agit d'interactions avec des adultes. Ce résultat peut étonner. On aurait pu s'attendre en effet à ce que la discrimination ethnique et religieuse soit moins élevée dans les quartiers où les populations immigrées ou d'origine étrangère sont nombreuses. Mais, en réalité, les quartiers prioritaires de la Ville sont pluriethniques contrairement aux ghettos urbains américains et il peut y subsister de ce fait des formes variées de racisme, lesquelles s'accompagnent souvent d'un climat de tensions internes et de violence.

Le **tableau 13** (voir page xx des annexes) confirme, une fois contrôlées toutes les variables de modèle, qu'il n'existe pas d'effet significatif du sexe sur la discrimination ethnique et religieuse lorsqu'elle est exercée par les enfants. En revanche, lorsqu'elle est exercée par les adultes, les filles sont de façon significative, moins touchées

Tableau 12 : Discrimination ethnique et religieuse dans le quartier selon le type de quartier

| Type de quartier | Par les enfants (en %) | Par les adultes (en%) | N |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------|--------|
| Centre ville | 3,4 | 2,9 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 4,6 | 2,9 | 5 846 |
| Quartier populaire | 6,6 | 4,9 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 8,7 | 6,5 | 1 391 |
| Ensemble | 4,9 | 3,6 | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

que les garçons, peut-être parce qu'elles restent davantage confinées dans la sphère domestique du ménage.

Notons aussi que les enfants de 6 à 11 ans sont toujours plus touchés que les autres par ce type de discrimination (puisque le coefficient est inférieur à un, aussi bien pour les pré-ados que pour les ados par rapport à eux et ceci dans les deux cas d'interaction entre enfants et avec des adultes).

La situation familiale est également significative en ce qui concerne la discrimination entre enfants dans le quartier. Les enfants ou adolescents de familles recomposées ont un risque plus élevé d'en faire l'expérience par rapport aux enfants vivant avec leurs deux parents (mais le résultat n'est pas significatif lorsque la discrimination est exercée par les adultes. Mais c'est surtout le cas des enfants vivant en foyer ou en famille qui frappe le plus puisque le risque de connaître ce type de discrimination est pour eux 2,68 fois plus élevé. Lorsqu'il s'agit d'une interaction avec des adultes, les coefficients ne sont significatifs que dans le cas des enfants vivant en foyer ou en famille d'accueil avec un risque 3,61 fois plus élevé par rapport à ceux vivant avec leurs deux parents.

Les résultats confirment également, de façon systématique, le

risque nettement plus élevé de connaître ce type de discrimination dans le quartier pour les enfants en situation de privation (quel que soit le type de privation) aussi bien lorsqu'il est exercé dans les interactions entre enfants que dans celles avec des adultes. Enfin, l'effet propre du quartier reste significatif même après tous les contrôles effectués. **Les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,78 fois plus de risque que ceux vivant en centre-ville de faire l'expérience de ce type de discrimination dans le quartier lorsqu'il se manifeste dans les interactions entre enfants et 1,76 fois plus de risque si ce type de discrimination est exercé par les adultes.**

L'expérience de la discrimination ethnique et religieuse ne touche pas les enfants et les adolescents de façon égale. On retiendra que ceux qui en sont le moins épargnés sont tout d'abord les plus jeunes, mais aussi ceux qui ont connu des ruptures familiales et qui vivent dans des conditions de privation et, enfin, ceux qui habitent dans les quartiers les plus défavorisés. Autant dire que l'expérience de la discrimination ethnique et religieuse constitue **un handicap qui s'ajoute à tous les autres**. Il est une des dimensions de l'engrenage cumulatif des difficultés qui **participe du processus de disqualification sociale des enfants et adolescents.**

3.2 L'expérience du harcèlement

Trois questions permettent d'analyser l'expérience du harcèlement : 1) A l'école, je peux être harcelé ou ennuyé par d'autres enfants ou adolescents; 2) J'ai déjà été agressé ou harcelé sur internet, sur les réseaux sociaux; 3) Quelqu'un m'a déjà fait du mal dans mon

quartier, ma ville. Pour chacune de ces questions, nous avons pris en compte les réponses "oui, vraiment" et "oui plutôt".

Le harcèlement à l'école concerne 26,7 % des enfants et des adolescents, le harcèlement sur internet 8,8 % et le harcèlement dans le

quartier ou la ville de résidence 14,9 % (voir **tableau 14**).

Notons que pour chacun de ces types d'harcèlement, **la proportion est toujours, de façon statistiquement significative, plus élevée dans les quartiers prioritaires de la ville que dans les autres quartiers**. Elle atteint alors dans ces quartiers défavorisés 36,2 % pour le harcèlement à l'école, 11,4 % pour le harcèlement sur internet et 23,2 % pour le harcèlement dans le quartier.

Les filles sont, de façon significative, moins harcelées que les garçons sur internet et dans le quartier (le résultat n'est pas significatif pour le harcèlement à l'école) (voir **tableau 15** page xx des annexes). Le harcèlement à l'école et dans le quartier **touche, de façon très significative, davantage les enfants que les pré-ados ou les ados**. Ils sont certainement moins armés pour se défendre et donc plus vulnérables. En revanche, **le harcèlement sur internet croît nettement avec l'âge. Les ados ont 1,53 fois plus de risque d'être harcelés sur les réseaux sociaux que les enfants de 6 à 11 ans**. Cette différence s'explique en grande partie par l'intensité de la présence sur les réseaux sociaux, laquelle augmente fortement en fonction de l'âge. Les adolescents sont aujourd'hui quasiment tous titulaires d'un compte personnel sur les réseaux sociaux et attendent à y être appréciés et

reconnus par leurs proches et ami(e)s. L'expression "liker" s'est rapidement imposée auprès d'eux et est devenue un critère essentiel de présence et de reconnaissance dans leurs groupes de pairs. Mais la contrepartie - ou le prix à payer - de ce comptage narcissique et identitaire des "like" est le risque d'être dévalorisé, voire rejeté. Lors de la précédente consultation, l'attention avait été mise sur la relation statistiquement significative entre le harcèlement sur les réseaux sociaux et les tentatives de suicide. **Ce phénomène reste inquiétant.**

Le fait de vivre dans une famille monoparentale renforce le risque d'être harcelé, aussi à l'école, sur internet et dans le quartier. Vivre en famille recomposée a aussi une incidence, mais le résultat n'est significatif que pour le risque d'être harcelé sur internet ou dans le quartier. On retiendra également que les enfants et adolescents vivant en foyer ou en famille d'accueil ont 2,21 fois plus de risque d'être harcelés sur internet et 1,68 fois plus de risque d'être harcelés dans le quartier que les enfants et adolescents vivant avec leurs deux parents.

Comme on pouvait s'y attendre, **il existe une forte corrélation entre les différents types de privation et le risque de harcèlement**. Plus les enfants et adolescents sont victimes de privation, plus le risque est élevé qu'ils soient victimes également de harcèlement, aussi bien

Tableau 14 : L'expérience du harcèlement selon le type de quartier

| Type de quartier | A l'école (en %) | Sur internet (en %) | Dans le quartier | N |
|----------------------------------|------------------|---------------------|------------------|--------|
| Centre ville | 23,7 | 8,4 | 12,3 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 26,8 | 8,5 | 13,7 | 5 846 |
| Quartier populaire | 26,6 | 8,7 | 18,9 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 36,2 | 11,4 | 23,2 | 1 391 |
| Ensemble | 26,7 | 8,8 | 14,9 | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | 0.000 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

à l'école, sur internet que dans le quartier. Ceci se vérifie quel que soit le type de privation prise en compte : le rapport de risque est toujours supérieur à 1 et presque systématiquement statistiquement significatif par rapport à ceux qui ne connaissent pas de privation. Dans certains cas, le rapport de risque est même très élevé. **Les enfants et adolescents qui sont privés d'activités ont, par exemple, 2,17 fois plus de risque d'être harcelés à l'école que ceux qui ne sont pas privés d'activités.** Exercer des activités régulières renforce tout à la fois l'aisance corporelle, le savoir et la sociabilité amicale et permet généralement aux jeunes d'avoir plus d'assurance et de confiance en eux-mêmes. Mais cela constitue en même temps, on le sait, un facteur d'inégalités que renforce encore le risque plus élevé de harcèlement pour les enfants et adolescents en manque de possibilités d'activités.

Enfin, le type de quartier s'avère une fois de plus un facteur expli-

catif essentiel, même après les contrôles de toutes les variables que nous venons de prendre en compte. **Le fait de résider dans un quartier périphérique, un quartier populaire ou un quartier prioritaire de la ville constitue un risque plus élevé d'être harcelé à l'école, sur internet et dans le quartier par rapport au fait de résider en centre-ville.** Autrement dit, les enfants et adolescents vivant en centre-ville sont plus protégés du risque de harcèlement que les autres. Mais ce sont bien les enfants et adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville qui sont les plus touchés. Ils ont, en effet, **1,52 fois plus de risque d'être harcelés à l'école, 1,55 fois plus de risque d'être harcelés sur internet et 1,79 fois plus de risque d'être harcelés dans leur quartier que les enfants et adolescents vivant en centre-ville.** Ils vivent dans un contexte de cumuls de handicaps dans lequel les privations réelles se conjuguent aux épreuves symboliques de la dévalorisation de soi.

3.3 L'angoisse scolaire

Deux questions permettent d'appréhender l'angoisse scolaire : 1) Il m'arrive quelquefois d'être angoissé(e) de ne pas réussir à l'école ; 2) À l'école, il y a parfois des adultes qui me font peur. Pour chacune de ces deux questions, nous avons pris en compte les réponses "oui vraiment" et "oui plutôt".

La peur de ne pas réussir à l'école concerne 57,9 % des enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville (contre 43,5 % pour ceux vivant en centre-ville) (voir **tableau 16**). Les idées reçues pourraient pousser à croire que les enfants ou adolescents des quartiers défavorisés relativisent la réussite scolaire au point d'en être plus ou moins indifférents, or,

c'est le contraire qui se produit. Tout se passe comme s'ils avaient intériorisé leurs difficultés réelles de réussite à l'école et qu'ils en étaient profondément marqués comme on peut l'être d'une sanction qui risque d'être prononcée à plus ou moins court terme. L'écart avec les enfants ou adolescents vivant en centre-ville est élevé,

Tableau 16 : Le sentiment d'angoisse scolaire selon le type de quartier

| Type de quartier | Peur de ne pas réussir (en %) | Peur des adultes (en %) | N |
|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------|--------|
| Centre ville | 43,5 | 18,6 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 49,2 | 19,5 | 5 846 |
| Quartier populaire | 46,8 | 20,1 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 57,9 | 27,0 | 1 391 |
| Ensemble | 47,8 | 20,0 | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

lesquels bénéficient, on le sait, de meilleures conditions de réussite.

La peur des adultes à l'école atteint près de 27 % pour les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville, contre 18,6 % pour ceux vivant en centre-ville. Or, là encore les idées reçues amènent à souvent présenter les enfants ou adolescents des quartiers défavorisés comme perturbateurs de l'ordre scolaire et peu sensibles à l'autorité que représentent les enseignants. Ce résultat permet de relativiser cette image. Il conduit à souligner que le cadre scolaire peut constituer une violence symbolique pour ceux qui y sont mal préparés et qui risquent d'y être d'emblée dévalorisés.

Il est frappant de constater que les filles sont, de façon significative, plus angoissées que les garçons de ne pas réussir à l'école (1,27 fois plus de risque) (voir [tableau 17](#)

en pages xx des annexes). En revanche, elles n'ont pas davantage peur que ces derniers des adultes au sein du système scolaire. Il semblerait qu'elles aient davantage intériorisé que les garçons les enjeux de la réussite scolaire et qu'elles avouent plus facilement cette angoisse.

Les pré-ados et les ados sont nettement moins angoissés de ne pas réussir à l'école que les enfants de 6 à 11 ans. Ils ont également et de façon très significative moins peur des adultes à l'école. **La pression scolaire touche par conséquent de façon précoce les enfants.** Ceci peut paraître paradoxal. Il serait en effet plus logique que les enfants fassent leur apprentissage dans des conditions propices à leur épanouissement intellectuel sous des formes souples et variées en étant relativement détendus par rapport aux attentes de l'institution et des parents en termes de résultats. La

Infographie 4

Le sentiment d'angoisse scolaire



Centre-ville

43,5%



Quartier périphérique

49,2%



Quartier populaire

46,8%



Quartier prioritaire de la ville

57,9%

Infographie 5

Quels facteurs expliquent le sentiment d'angoisse scolaire ?

Privation d'activités



3,78 fois + de risque

Privation de sociabilité amicale



1,61 fois + de risque

Privation d'accès à la santé



1,60 fois + de risque

Vivre en quartier prioritaire



1,56 fois + de risque

Privation d'accès aux savoirs



1,33 fois + de risque

pression pourrait être plus compréhensible un peu plus tard dans la scolarité, notamment à l'approche des examens et des enjeux liés à l'orientation. Or, les résultats de la consultation vont dans le sens contraire. Cette angoisse des enfants est à prendre au sérieux car c'est au moment de l'apprentissage scolaire, dans les "petites classes", que l'enfant doit pouvoir prendre confiance en lui-même et s'affirmer. C'est aussi au cours de cette période que les inégalités commencent à se creuser. On sait par ailleurs, que les enfants sont inégalement préparés à subir cette pression scolaire.

Le type de famille n'a pas d'incidence significative sur le risque aussi bien d'être angoissé de pas réussir et d'avoir peur des adultes à l'école. **Mais les types de privations constituent tous un facteur explicatif : plus les enfants souffrent de privations, plus ils ont un risque supérieur d'être angoissés dans le système scolaire.** Seule la privation matérielle n'a pas d'effet significatif sur le risque d'être angoissé de ne pas réussir à l'école. L'effet de la privation matérielle n'est positif et significatif que pour le risque d'avoir peur des

adultes. Les résultats sont particulièrement forts en ce qui concerne la privation d'activités. **Les enfants et adolescents qui souffrent de privation d'activités ont 3,78 fois plus de risque d'être angoissés de ne pas réussir et 1,90 fois plus de risque d'avoir peur des adultes à l'école.** Ce résultat montre à quel point les activités ludiques, culturelles ou sportives, menées en dehors du cadre scolaire, ont une incidence sur l'aisance des enfants et des adolescents dans le système scolaire. Ces activités contribuent à renforcer la confiance en soi. Mais comme elles sont pratiquées de façon inégale selon le milieu social des enfants et adolescents, **elles contribuent aussi à accroître les inégalités scolaires.**

Notons enfin que le type de quartier constitue également un facteur explicatif à part entière, même après avoir contrôlé toutes les variables dont nous venons de parler. **Les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,56 fois plus de risque d'être angoissés de ne pas réussir à l'école et 1,42 fois plus de risque d'avoir peur des adultes que ceux vivant en centre-ville.**

3.4 Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés

Deux questions abordent directement l'aspect des droits : 1) On respecte mes droits dans mon quartier, ma ville ; 2) On respecte mes droits en France. Dans les deux cas, nous avons cherché à analyser le sentiment des enfants ou adolescents que leurs droits ne sont pas respectés et, pour cela, retenu à chaque fois la réponse "non".

La conscience d'avoir des droits fait partie des apprentissages de la citoyenneté. Elle repose sur le principe d'égalité face à la loi et aux droits. Il est rare cependant

que tous les citoyens d'un pays partagent avec la même intensité ce sentiment de l'égalité, notamment lorsqu'ils font l'expérience de la discrimination et ne font pas confiance dans les institutions qui sont censées garantir ces droits de façon universelle. Poser cette question à des enfants et des adolescents est relativement nouveau. Elle est en rapport avec le combat que mène l'UNICEF en France et dans le monde avec d'autres pour faire respecter les droits de l'enfant.

Tableau 18 : Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés selon le type de quartier

| Type de quartier | Non respect de mes droits dans mon quartier, ma ville (en %) | Non respect de mes droits en France (en %) | N |
|----------------------------------|--|--|--------|
| Centre ville | 4,9 | 3,1 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 5,4 | 3,7 | 5 846 |
| Quartier populaire | 9,5 | 5,4 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 12,8 | 7,3 | 1 391 |
| Ensemble | 6,5 | 4,0 | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

Or, comme nous pouvions le craindre, **la proportion des enfants ou adolescents qui éprouvent le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés est nettement plus élevée dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers : elle atteint 12,8 % pour le non-respect de ses droits dans le quartier ou la ville de résidence et 7,3 % pour le non-respect de ses droits en France** (voir **tableau 18**).

Les filles ont, de façon significative, un risque plus faible que les garçons d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés. C'est le cas aussi des pré-ados et des ados par rapport aux enfants de 6 à 11 ans. (voir **tableau 19** en page **xx** des annexes) On peut en conclure que la conscience d'avoir des droits et qu'ils peuvent ne pas être respectés est précoce. Ils éprouvent à cet âge le sentiment d'être contraints par les adultes et les institutions comme l'école dont, on a vu, qu'ils étaient nombreux à ne pas s'y sentir en confiance.

Notons que les enfants ou adolescents vivant en foyer ou en famille d'accueil ont 2,34 fois plus de risque d'avoir le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés dans leur quartier ou dans leur ville et 2,47 fois plus de risque d'avoir le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés en France par rapport aux enfants vivant avec leurs deux parents. Ces enfants

constatent que leur vie est plus contraignante et qu'ils n'ont pas les mêmes droits que les autres enfants et en éprouvent le plus souvent un sentiment de discrimination et de frustration.

Le sentiment que ses droits ne sont pas respectés, que ce soit dans le quartier ou plus généralement en France, augmente de façon significative quand les enfants ou adolescents sont en situation de privation. Quel que soit le type de privation, le rapport de risque est toujours supérieur à 1. En ce qui concerne le non-respect des droits en France, le rapport de risque varie de 1,23 pour les enfants et adolescents dont la privation est préjudiciable à la santé à 1,60 pour ceux dont la privation concerne les activités.

Le type de quartier constitue, une fois de plus, un facteur propre d'explication. **Les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 2,13 fois plus de risque d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés dans leur quartier ou dans leur ville, et 1,76 fois plus de risque d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés en France que les enfants et adolescents vivant en centre-ville.** Le type de quartier est en lui-même un facteur de cumul des inégalités. Il concentre, dans les centres-villes, les enfants et adolescents globalement privilégiés et dans les quartiers prioritaires de la Ville les enfants et adolescents globalement défavorisés aussi bien sur le plan des privations que sur celui des discriminations. Chez enfants et adolescents, il renforce dans ce type de quartier socialement disqualifié le risque de perte de confiance en soi face au monde extérieur et le risque de grandir dans des conditions peu propices au respect des institutions censées garantir l'égalité des citoyens.

Infographie 6

Le sentiment de non-respect de ses droits



Centre-ville



Quartier périphérique



Quartier populaire



Quartier prioritaire de la ville

On ne respecte pas mes droits dans mon quartier, ma ville

4,9%

5,4%

9,5%

12,8%

On ne respecte pas mes droits dans mon pays

3,1%

3,7%

5,4%

7,3%

Infographie 7

Quels facteurs expliquent le sentiment de non-respect de ses droits ?

Dans mon quartier, ma ville

Vivre en quartier prioritaire



2,13 fois +
de risque

Vivre en quartier populaire



1,90 fois +
de risque

Privation d'accès à la santé



1,67 fois +
de risque

Privation matérielle



1,55 fois +
de risque

Privation d'activités



1,52 fois +
de risque

En France

Vivre en quartier prioritaire



1,76 fois +
de risque

Vivre en quartier populaire



1,60 fois +
de risque

Privation d'activités



1,60 fois +
de risque

Privation d'accès à la santé



1,58 fois +
de risque

Privation matérielle



1,44 fois +
de risque

4. Vivre (entouré) dans un quartier disqualifié

Dans les deux sections précédentes, nous avons étudié les grands types de privation et les difficultés d'intégration en soulignant l'effet aggravant que constitue pour les enfants et adolescents le fait de vivre dans un quartier prioritaire de la Ville. Nous souhai-

tons aborder dans cette nouvelle section ce qui constitue plus directement la vie quotidienne dans ce type de quartier. La question de la réputation du quartier, mais aussi, celle des ressources propres dont on peut y disposer en seront les deux angles d'analyse privilégiés.

4.1 La stigmatisation du quartier

Pour apprécier comment les enfants et adolescents voient leur quartier, nous disposons de plusieurs questions. Nous avons retenu des dimensions qui renvoient à la stigmatisation du quartier. Les enfants et les adolescents étaient appelés à se prononcer sur les formulations suivantes : "Mon quartier a bonne réputation", "Mon quartier est propre", "Il y a des armes (des pistolets, des couteaux) dans mon quartier, ma ville", "Je me sens en sécurité dans mon quartier, ma ville". Pour les deux premières et la quatrième, nous avons retenu la réponse "non", pour la troisième, nous avons additionné les réponses "Oui, vraiment" et "Oui, plutôt".

La stigmatisation varie fortement d'un type de quartier à l'autre (voir [tableau 20](#)). **Pour chacun des quatre dimensions prises en compte, elle est, de façon significative, beau-**

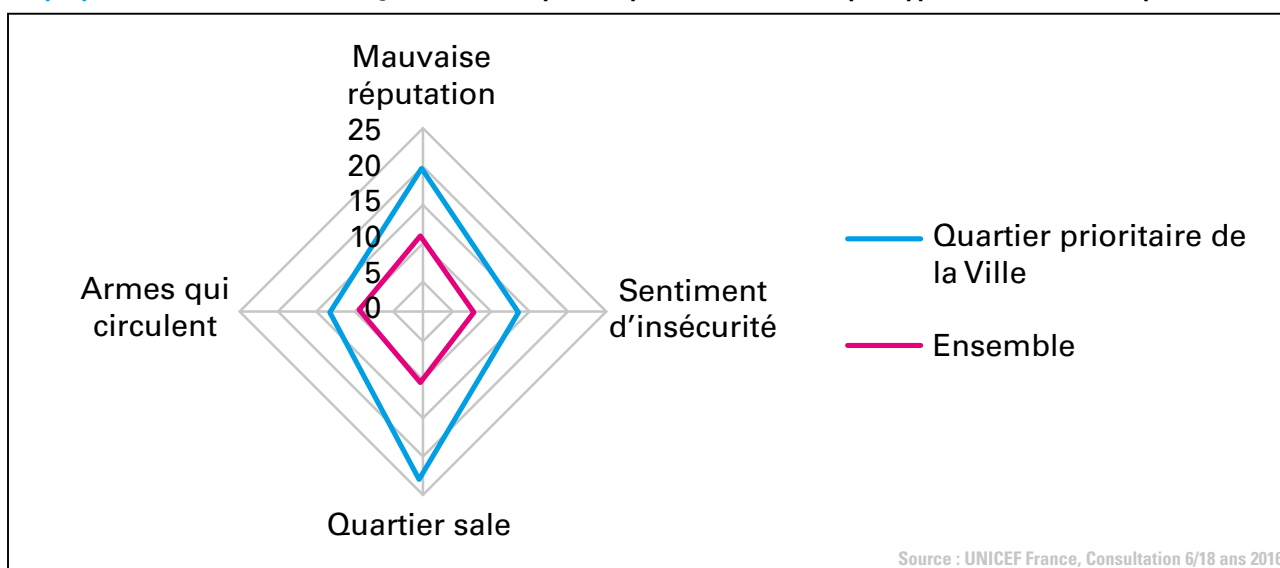
coup plus élevée dans les quartiers populaires et les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers. Par exemple, la proportion d'enfants et adolescents qui considèrent que leur quartier à mauvaise réputation passe de 7,2 % dans les quartiers de centre-ville à près de 20 % dans les quartiers prioritaires de la Ville. Notons que près d'un enfant ou adolescent sur quatre vivant dans un quartier prioritaire considère que son quartier est sale.

Puisque l'écart entre les quartiers prioritaires de la Ville et l'ensemble des quartiers est élevé pour chacune des quatre dimensions considérées, on peut donc dire que **les inégalités de stigmatisation se cumulent de façon importante** comme le laisse nettement apparaître le [graphique 3](#) ci-contre.

Tableau 20 : Les dimensions de la stigmatisation du quartier

| Type de quartier | Mauvaise réputation | Quartier sale | Quartier dangereux (armes circulent) | Sentiment d'insécurité dans le quartier, dans la ville | N |
|----------------------------------|---------------------|---------------|--------------------------------------|--|--------|
| Centre ville | 7,2 | 7,4 | 6,8 | 5,6 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 8,7 | 7,1 | 7,1 | 6,8 | 5 846 |
| Quartier populaire | 14,5 | 13,0 | 10,6 | 9,5 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 19,8 | 23,0 | 12,0 | 13,7 | 1 391 |
| Ensemble | 10,1 | 9,6 | 8,0 | 7,5 | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | 0.000 | 0.000 | 0.000 | |

Graphique 3 : Les dimensions de la stigmatisation des quartiers prioritaires de la Ville par rapport à l'ensemble des quartiers



4.2 L'attachement au quartier

Peut-on être attaché à son quartier quand celui-ci est fortement stigmatisé ? Il serait logique de répondre négativement. Un quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent et nuit, pour cette raison, au processus d'identification positive à ce dernier. Dans certains cas, on sait que les habitants des quartiers disqualifiés peuvent participer, au moins partiellement, à ce processus de dégradation symbolique en devenant eux-mêmes des vecteurs de la propagation du stigmate, notamment lorsqu'ils sont devenus étrangers à leur quartier, qu'ils estiment ne plus rien en espérer et nourrissent l'espoir de pouvoir le quitter au plus vite. La mauvaise réputation d'un quartier est d'autant plus mal vécue que les habitants l'ont entièrement intériorisée et qu'ils se considèrent incapables à leur niveau d'inverser le processus qui finit par les disqualifier eux-mêmes.

Pourtant, le **tableau 21** montre que le sentiment de ne pas être attaché à son quartier varie assez faiblement d'un quartier à l'autre. On passe en effet de 14,8 % dans les quartiers de centre-ville à 16,5 % dans les quartiers prioritaires de la Ville. Compte tenu des écarts élevés que nous

avons constatés en termes de stigmatisation, on aurait pu s'attendre à un écart comparable.

Le **tableau 22** (voir en page xx des annexes) qui contrôle plusieurs facteurs explicatifs aboutit même au constat que les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville n'ont pas un risque significativement plus élevé que ceux vivant en centre-ville de ne pas être attachés à leur quartier. En revanche, être en situation de privation renforce le risque de ne pas être attachés à son quartier. Par exemple, les enfants ou adolescents qui ont des privations en termes d'accès aux savoirs ont 1,96 fois plus de risque de ne pas être attachés à leur quartier.

Si le fait de vivre dans un quartier prioritaire de la Ville n'a pas pour les enfants ou adolescents d'effet significatif sur leur attachement à leur quartier, alors que ce type de quartier est souvent stigmatisé, on peut faire l'hypothèse qu'ils y trouvent des ressources leur permettant de compenser, au moins partiellement, leurs difficultés. C'est ce que nous proposons d'étudier maintenant.

Tableau 21 : Le sentiment de ne pas être attaché au quartier selon le type de quartier

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|--------|
| Centre ville | 14,8 | 4 708 |
| Quartier périphérique | 15,9 | 5 846 |
| Quartier populaire | 13,9 | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 16,5 | 1 391 |
| Ensemble | 15,3 | 13 881 |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016
chi-deux : 0.065

4.3 Les ressources du quartier

Quelles sont les ressources que peut apporter un quartier ? On peut en distinguer au moins deux types : des ressources de proximité et des ressources affectives. Les premières remplissent une fonction de protection face aux aléas de la vie. En cas de difficultés, il est logique de se tourner vers les plus proches, vivant dans l'entourage. Le quartier peut offrir en cela une garantie, l'individu sait dans ce cas qu'il peut compter sur les personnes à proximité de chez lui. Les secondes ont le plus souvent une fonction de protection, mais remplissent surtout une fonction de reconnaissance. Le quartier peut regrouper des personnes avec qui la relation est plus profonde, celles qui procurent à l'individu le sentiment d'être aimé et valorisé. On peut estimer qu'un individu sera d'autant plus attaché à son quartier qu'il y trouvera à la fois des ressources de proximité et des ressources affectives.

Les ressources de proximité

Le questionnaire utilisé pour la consultation nationale des 6/18 ans 2016 permet d'appréhender les ressources de proximité sous quatre formes distinctes : avoir de la famille dans le quartier, avoir de

bonnes relations avec ses voisins, pouvoir être secouru en cas de danger, trouver les commerces et les services adaptés aux besoins.

Le **tableau 23** permet de constater que la proportion d'enfants et d'adolescents qui déclarent avoir de la famille dans le quartier est beaucoup plus élevée dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers (41,7 % contre 26 % pour l'ensemble). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle (deuxième colonne du tableau), on vérifie que les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 2,25 fois plus de chance d'avoir des membres de leur famille dans leur quartier que ceux vivant en centre-ville.

Ce résultat peut sembler paradoxal car les quartiers prioritaires de la Ville sont dans leur grande majorité des quartiers d'habitat social, c'est-à-dire composés de logements sociaux dont l'accès est déterminé non pas par la seule volonté des individus et des familles, mais par l'intermédiaire d'une gestion administrative d'attribution. Or, cette dernière ne facilite pas forcément le regroupement familial dans un même territoire puisque les dossiers sont examinés par des commissions d'attribution qui opèrent un classement selon d'autres critères, notamment de solvabilité économique. Force est de constater cependant que plusieurs familles parviennent malgré tout à se regrouper. **La famille élargie, composée de membres extérieurs au ménage, constitue une possibilité non négligeable de ressources pour les enfants et adolescents.**

La bonne entente avec les voisins est également une ressource en

Tableau 23 : J'ai de la famille qui habite aussi dans mon quartier (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------|--------|
| Centre ville | 23,7 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 23,3 | 1.04 (ns) | 5 846 |
| Quartier populaire | 28,6 | 1.34 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 41,7 | 2.25 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 26,0 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

(1) Lecture : Ce modèle contrôle, outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 2,25 fois plus de chance d'avoir des membres de leur famille dans leur quartier que ceux vivant en centre-ville.

tant que telle. Elle rend possible, non seulement la cordialité quotidienne dans les échanges, mais aussi un ensemble de petites aides susceptibles de débloquent parfois des situations difficiles. On a souvent décrit les quartiers d'habitat social comme des lieux peu propices à la sociabilité, chacun ayant une tendance à se replier dans la sphère privée du ménage, limitant ainsi la proximité avec les voisins à de simples bonjour-bonsoir. Or, les résultats du **tableau 24** montrent, au contraire, que **la proportion des enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville est nettement plus élevée que celle que l'on enregistre dans les quartiers de centre-ville (71,3 % contre 57,8 %)**. Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, on constate qu'ils ont 1,72 fois plus de chance de bien s'entendre avec leurs voisins que ceux vivant en centre-ville.

La probabilité de pouvoir être aidé en cas de danger est également beaucoup plus élevée dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers (voir **tableau 25 page suivante**). La proportion atteint 67 % dans ce type de quartier, contre 58,9 dans l'ensemble. Le coefficient de probabilité de chance est de 1.66 par rapport aux quartiers de centre-ville.

Enfin, à en croire les résultats de la consultation nationale des 6/18 ans, les quartiers prioritaires de la Ville ne sont pas, au moins pour les enfants et adolescents, dépourvus de commerces et de services (voir **tableau 26 page suivante**). Près de 40 % considèrent vraiment qu'ils y trouvent tout ce dont ils ont besoin, contre environ 30 % dans l'ensemble des quartiers. Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents

Tableau 24 : Je m'entends bien avec mes voisins (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--------|
| Centre ville | 57,8 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 62,6 | 1.36 (***) | 5 846 |
| Quartier populaire | 60,8 | 1.22 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 71,3 | 1.72 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 61,6 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

(1) Lecture : Ce modèle contrôle outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville 1,72 fois plus de chance de bien s'entendre avec leurs voisins que ceux vivant en centre-ville.

vivant dans ce type de quartier ont 1,79 fois plus de chance d'y trouver tout ce dont ils ont besoin que ceux vivant en centre-ville.

Ainsi, on en arrive à un résultat pour le moins paradoxal. Alors que les enfants et adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville sont proportionnellement les plus nombreux à souligner que leur quartier présente des signes visibles de stigmatisation (comme nous l'avons vu dans la section précédente), ils sont aussi, de façon significative, proportionnellement plus nombreux à reconnaître y trouver des ressources de proximité. Le **graphique 4** s'oppose en cela de façon frappante au **graphique 3** (page xx).

Les ressources affectives

Les ressources affectives contribuent à l'équilibre psychologique de l'individu. Si nul ne peut s'en passer, on peut penser qu'elles sont encore plus déterminantes quand l'individu souffre de privations multiples. On peut même souligner qu'elles peuvent offrir alors une opportunité de compensation que les personnes en situation de précarité économique peuvent mobiliser au sein d'une

Tableau 25 : Dans mon quartier, quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--------|
| Centre ville | 54,8 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 59,2 | 1.35 (***) | 5 846 |
| Quartier populaire | 57,4 | 1.22 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 66,9 | 1.66 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 58,2 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

(1) Lecture : Ce modèle contrôle outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1.66 fois plus de chance de pouvoir être secourus en cas de danger que ceux vivant en centre-ville.

Tableau 26 : Je trouve tout ce dont j'ai besoin dans mon quartier (commerce, services...) (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--------|
| Centre ville | 32,3 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 24,9 | 1.03 (***) | 5 846 |
| Quartier populaire | 31,9 | 1.41 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 39,5 | 1.79 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 29,8 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

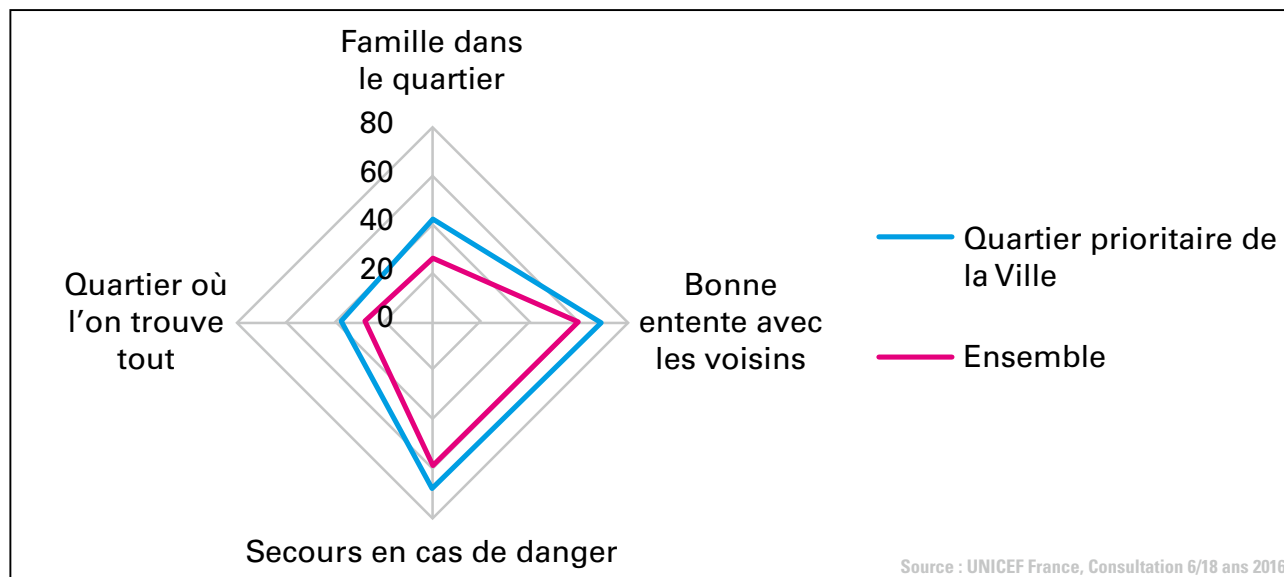
(1) Lecture : Ce modèle contrôle outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,79 fois plus de chance de trouver tout ce dont ils ont besoin dans leur quartier que ceux vivant en centre-ville.

communauté de personnes qui comptent.

Il est frappant de constater que **les enfants et adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville se sentent proportionnellement davantage valorisés par leurs amis que ceux vivant en centre-ville** (43,8 % contre 34,5 %), ce que confirme, une fois contrôlées toutes les variables du modèle, un rapport de probabilité de 1,60 par rapport à ces derniers (voir [tableau 27 page suivante](#)). Il faut sans doute y voir un effet des pratiques de sociabilité dans le quartier. Nous avons vu précédemment que la sociabilité amicale était plus ouverte et plus libre dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers.

Se sentir valorisé par ses parents constitue une autre ressource affective essentielle pour l'équilibre psychologique des enfants et des adolescents. Les idées reçues et jugements hâtifs encouragent souvent un discours sévère sur l'attitude jugée "irresponsable" des parents à l'égard de leurs enfants dans les quartiers populaires et a fortiori dans les quartiers prioritaires de la Ville. Ces parents sont régulièrement accusés de

Graphique 4 : Ressources de proximité dans le quartier



négligence éducative et d'aucuns s'empressent de voir dans cette dernière l'explication de la présence d'enfants fragiles, plus ou moins livrés à eux-mêmes, en rupture à la fois scolaire et familiale et enclins à l'insertion dans des bandes délinquantes. Si les données collectées dans la consultation nationale des 6/18 ans 2016 ne permettent pas d'invalider entièrement cette hypothèse, elles autorisent, en tout cas, à la relativiser sur un point. **Les enfants et adolescents des quartiers prioritaires de la Ville ne se sentent pas abandonnés par leurs parents.** Au contraire même, **ils se sentent proportionnellement davantage valorisés par leur mère (voir tableau 28) et par leur père (voir tableau 29) que les enfants et adolescents vivant dans les quartiers de centre-ville.** Les écarts sont même élevés : 67,2 % contre 54 % pour la valorisation par la mère, 55,6 % contre 44 % pour la valorisation par le père.

En réalité, **la famille dans ces quartiers dits "sensibles" constitue un refuge** en dépit des privations ressenties au sein du ménage. Elle est d'autant plus fondamentale pour eux, qu'elle leur apporte la reconnaissance dont ils manquent parfois cruellement lorsqu'ils sont confrontés au quotidien, notamment dans le système scolaire et en dehors du quartier, au risque de discrimination et de stigmatisation. Cela ne veut pas dire que les enfants et adolescents des quartiers plus favorisés sont moins reconnus par leurs parents, mais que les liens qui les rattachent à leur famille leur paraissent moins vitaux tant ils sont assurés d'obtenir des formes de valorisation et de reconnaissance en dehors de la stricte sphère domestique, à l'école et dans les activités qu'ils pratiquent.

Tableau 27 : Je me sens valorisé(e) par mes amis (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent) (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--------|
| Centre ville | 34,5 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 36,1 | 1.24 (***) | 5 846 |
| Quartier populaire | 37,2 | 1.28 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 43,8 | 1.60 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 36,5 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**): P < 0.01, (***) : P < 0.001, ns : non significatif

(1) Lecture : Ce modèle contrôle outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,60 fois plus de chance de se sentir valorisés par leurs amis que ceux vivant en centre-ville.

Tableau 28 : Je me sens valorisé(e) par ma mère (je compte beaucoup pour elle et elle me le dit) (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--------|
| Centre ville | 54,0 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 57,8 | 1.41 (***) | 5 846 |
| Quartier populaire | 55,4 | 1.21 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 67,2 | 1.74 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 57,1 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**): P < 0.01, (***) : P < 0.001, ns : non significatif

(1) Lecture : Ce modèle contrôle outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,74 fois plus de chance de se sentir valorisés par leurs mères que ceux vivant en centre-ville.

Tableau 29 : Je me sens valorisé(e) par mon père (je compte beaucoup pour lui et il me le dit) (réponse "Oui vraiment")

| Type de quartier | % d'enfants ou adolescents concernés | Odds Ratios (1) | N |
|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------|--------|
| Centre ville | 44,0 | Réf. | 4 708 |
| Quartier périphérique | 46,8 | 1.30 (***) | 5 846 |
| Quartier populaire | 45,2 | 1.18 (***) | 1 936 |
| Quartier prioritaire de la ville | 55,6 | 1.57 (***) | 1 391 |
| Ensemble | 46,5 | | 13 881 |
| Chi2 | 0.000 | | |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016

(*) P < 0.05, (**): P < 0.01, (***) : P < 0.001, ns : non significatif

(1) Lecture : Ce modèle contrôle outre le type de quartier, le sexe, l'âge, la situation familiale et les cinq types de privation (matérielle, accès aux savoirs, accès à la santé, sociabilité amicale, activités). Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire ont 1,57 fois plus de chance de se sentir valorisés par leurs pères que ceux vivant en centre-ville.

Grandir en France quand on a entre 6 et 18 ans...

Infographie 8

La stigmatisation du quartier

Ce qu'en pensent les enfants des quartiers prioritaires...



Mon quartier a mauvaise réputation

19,8%



Mon quartier est sale

23%



Mon quartier est dangereux

12%



Je me sens en insécurité

13,7%

Infographie 9

Je m'entends bien avec mes voisins



Centre-ville

57,8%



Quartier périphérique

62,6%



Quartier populaire

60,8%



Quartier prioritaire de la ville

71,3%

Infographie 10

Quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger dans mon quartier



Centre-ville

54,8%



Quartier périphérique

59,2%



Quartier populaire

57,4%



Quartier prioritaire de la ville

66,9%

Infographie 11

Je me sens valorisé



Centre-ville



Quartier périphérique



Quartier populaire



Quartier prioritaire de la ville

Par mes amis...



34,5%

36,1%

37,2%

43,8%

Par ma mère...



54%

57,8%

55,4%

67,2%

Par mon père...



44%

46,8%

45,2%

55,6%

LE QUARTIER DÉFAVORISÉ, accélérateur des formes contemporaines de la disqualification sociale

Grandir dans un quartier défavorisé constitue bien en tant que tel un facteur d'inégalité. Un peu plus de dix ans après les émeutes urbaines qui avaient bouleversé la France, ce constat apparaîtra sans doute peu surprenant tant les inégalités liées à la ségrégation spatiale ont été étudiées au cours des dernières années, tant on en a parlé dans les médias. Pourtant, ce rapport ne saurait être perçu comme une simple confirmation de ce que l'on savait déjà. C'est la première fois en effet que la parole est donnée directement à autant d'enfants ou adolescents vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, précédemment désignés comme "Zones urbaines sensibles". Le parti a été pris dans la consultation nationale des 6/18 ans 2016 de recueillir suffisamment de réponses dans ce type de quartier pour permettre une comparaison avec les autres quartiers. Il a fallu pour cela mobiliser des enseignants, des éducateurs et des animateurs dans les écoles, les centres sociaux ou de loisirs de ces quartiers pour susciter l'intérêt des enfants ou adolescents à participer à cette expérience et, le cas échéant, les aider, notamment les plus jeunes, à bien comprendre les questions posées et à remplir le questionnaire. Le résultat de cette collecte a été très satisfaisant puisque sur les 13 881 réponses pour lesquelles le type de quartier a pu être clairement identifié, 1 391 correspondent à des quartiers prioritaires, soit 10 % environ. Ces données sont, à ce titre, exceptionnelles parce que jamais collectées jusqu'à présent.

Le quartier comme marqueur social

L'analyse a conduit à distinguer plusieurs types de privation : la privation matérielle, la privation préjudiciable à l'accès aux savoirs, la privation préjudiciable à la santé, la privation de sociabilité amicale, la privation d'activités. Un des résultats importants a été de constater que ces privations, de nature différente, ne se compensent pas vraiment l'une l'autre dans les quartiers défavorisés, mais, qu'au contraire, elles ont tendance à se cumuler. Le poids des inégalités est donc particulièrement lourd dans ces quartiers où les enfants et adolescents ne disposent pas, loin s'en faut, des mêmes chances que les autres. Grandir dans un quartier prioritaire de la Ville est en cela en lui-même un marqueur social qui a des incidences non négligeables sur le risque de connaître, en dehors du quartier, de nombreuses difficultés d'intégration à la société.

Des enfants à l'épreuve du cumul des inégalités

Les inégalités en termes de privation se répercutent sur d'autres dimensions de la vie quotidienne des enfants et adolescents. Elles aggravent en effet le risque de discrimination ethnique ou religieuse à l'école ou dans le quartier, mais aussi le risque de harcèlement à l'école, sur internet ou dans le quartier. Les enfants et adolescents des quartiers prioritaires de la Ville connaissent précocement l'épreuve du cumul des handicaps et de la dévalorisation de soi. Cette épreuve commence à l'école par l'angoisse de ne pas réussir, mais aussi par la crainte des adultes. Un résultat mérite toute notre attention : les enfants ou adolescents privés d'activités extrascolaires ont 3,78 fois plus de risque d'être angoissés ne pas réussir à l'école. Ces activités jouent, on le sait, un rôle essentiel dans l'épanouissement personnel et la confiance en soi. Être intégré, c'est trouver sa place et son utilité dans la vie sociale en étant reconnu et valorisé par des aptitudes, des goûts et des compétences qui nécessitent des apprentissages et des efforts personnels dans des domaines variés. Or, ces activités sont pratiquées de façon très inégale selon le milieu social et le type de quartier. Elles contribuent aussi à accroître les inégalités scolaires. Cela milite en faveur d'une action concertée pour renforcer la participation à ces activités dans les quartiers défavorisés. Le prix de ces activités est parfois dissuasif pour les ménages qui peinent à joindre les deux bouts. Une incitation - y compris financière - des pouvoirs publics, mais aussi des associations, à faciliter l'inscription des enfants de condition modeste à des activités diverses, si possible dans leur propre quartier, semble par conséquent une condition de la réduction des inégalités dans un domaine dont on voit qu'il a de multiples conséquences, y compris sur les apprentissages scolaires.

Et leurs droits ?

Un autre résultat éclaire un thème sur lequel l'UNICEF entend sensibiliser l'opinion depuis plusieurs années : celui des droits de l'enfant. Il est frappant de constater que le sentiment des enfants et adolescents que leurs droits sont respectés dans leur quartier ou leur ville est très variable d'un quartier à l'autre. Ceux qui vivent en quartier prioritaire ont 2,13 fois de risque de ne pas éprouver ce sentiment par rapport à ceux qui vivent en centre-ville. Ce résultat confirme que les conditions de l'apprentissage de la citoyenneté et de l'égalité face aux droits ne sont pas réunies dans tous les quartiers. Certains enfants et adolescents intériorisent très tôt le sentiment d'être dévalorisés, peu respectés par les institutions, notamment l'école. Ils grandissent en ayant intériorisés l'idée de l'injustice.

Le quartier est stigmatisé mais demeure un lieu de vie rassurant

Il est vrai qu'ils vivent dans des quartiers qui présentent de nombreux signes de stigmatisation. Ils sont 20 % à reconnaître que leur quartier a mauvaise réputation, 23 % que leur quartier est sale. 12 % d'entre eux s'y sentent en insécurité et près de 14 % considèrent que des armes y circulent. Ces pourcentages sont significativement plus élevés dans les quartiers prioritaires de la Ville que dans les autres quartiers. Si les enfants et les adolescents qui y vivent ressentent de façon aussi forte la disqualification sociale de leur quartier, on aurait tort toutefois de s'arrêter à cette image négative. En effet, les résultats de la consultation conduisent à souligner que la réalité est plus complexe. Il apparaît également, de façon très nette, que ce type de quartier n'est pas dépourvu de ressources. Ces dernières sont souvent invisibles de l'extérieur. Un regard rapide sur la physionomie de ces quartiers ne permet pas de les discerner et les statistiques du recensement ou les données administratives disponibles ne sont pas non plus appropriées pour les appréhender, ni même pour faire l'hypothèse de leur existence. Ces ressources relèvent avant tout des expériences vécues dans ces quartiers, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être exprimées que par les habitants eux-mêmes, a fortiori les enfants et adolescents, à condition d'aborder avec eux ce qu'ils vivent dans leur vie sociale et dans la sphère privée. Nous avons distingué les ressources de proximité et les ressources affectives. Il est frappant de constater tout d'abord que les enfants et adolescents de ces quartiers défavorisés sont proportionnellement - et de façon statistiquement significative - plus nombreux que ceux des autres quartiers à reconnaître qu'ils ont de la famille (en dehors des membres de leur ménage) dans le quartier, mais aussi qu'ils ont de bonnes relations avec leurs voisins, qu'ils peuvent y être facilement secourus en cas de danger et qu'ils y trouvent enfin tout ce dont ils ont besoin en termes de commerces et de services. Autrement dit, tous les supports élémentaires de proximité semblent être davantage réunis dans ces quartiers que dans les autres. Ils constituent en eux-mêmes une forme de résistance à la pauvreté quotidienne et la disqualification sociale du quartier que les enfants et adolescents ont parfaitement intériorisé. A défaut d'être bien intégrés à l'école et dans les structures externes au quartier, en particulier lorsqu'ils sont en présence de groupes dont ils mesurent la supériorité sociale, ils savent pouvoir trouver dans leur quartier une sorte de refuge, même si celui-ci présente tous les signes de disqualification sociale.

Amis, papa, maman... je peux compter sur vous

Il en va de même pour les ressources affectives. Les enfants et adolescents des quartiers prioritaires de la Ville sont, on l'a vu, proportionnellement et toujours de façon statistiquement significative, plus nombreux que ceux des autres quartiers à se sentir valorisés par leurs amis, mais aussi par leur père et leur mère. Tout se passe comme si l'essentiel de la reconnaissance sociale indispensable à leur équilibre psychologique passait par la sphère des proches, ceux auprès de qui ils se sentent en confiance et valorisés. Comme ces enfants et adolescents se sentent souvent en insécurité et dévalorisés à l'école, ils attendent

auprès des personnes, avec qui ils partagent les mêmes habitudes dans leur quartier, une compensation affective. Le lien de filiation et le lien électif (avec des amis) constituent en cela des ressources, non seulement potentiellement matérielles, mais surtout psychologiques à partir desquelles ils construisent leur personnalité et leur identité sociale. Ces résultats conduisent aussi à remettre en question l'image négative et stigmatisante des parents de ces quartiers, que les idées reçues considèrent parfois irresponsables et incapables de pourvoir à l'éducation de leurs enfants. Force est de constater pourtant qu'ils constituent pour ces derniers des piliers indispensables à leur épanouissement.

Changer de regard pour mieux accompagner

Les résultats de cette consultation contribuent à réfléchir sur les moyens d'intervention dans ces quartiers défavorisés. La revalorisation passe en grande partie par le changement du regard que l'on porte sur eux. Des actions pour développer les activités en dehors de l'école et les rendre plus accessibles aux enfants et adolescents de ces quartiers contribueraient à renforcer la confiance en eux-mêmes et à mieux les préparer à la réussite scolaire. La revalorisation passe aussi par le renforcement du lien entre l'école et le quartier, ce qui implique de rechercher les conditions optimales pour valoriser les parents dans leur rôle éducatif. Autrement dit, tout ce qui peut conduire à réduire la distance entre l'univers scolaire et l'univers domestique, mais aussi la distance entre la vie du quartier et la vie de la Cité contribue à lutter contre les formes contemporaines de la disqualification sociale.

par Serge Paugam, Sociologue

Fort de ces éléments d'analyse, l'UNICEF France souhaite faire parvenir les conclusions de cette 3^{ème} consultation nationale des 6/18 ans, accompagnées de ses recommandations, à l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle.

Présidentielles 2017 : que fait-on pour les enfants ?

5 recommandations au futur Président de la République française

1 Investir d'urgence pour les tout-petits

Augmenter les places en crèche et renforcer la scolarisation des enfants de moins de 3 ans pour les familles les plus vulnérables

2 Combattre, avec les enfants et les jeunes, les obstacles à l'accès aux savoirs et aux loisirs

Associer les enfants et les jeunes à l'élaboration des politiques publiques pour une offre adaptée à leurs besoins (accès aux savoirs, aux loisirs, aménagement urbain, mobilité des services)

3 Garantir des ressources matérielles et humaines pour une éducation de qualité pour tous

Lutter contre le délabrement des bâtiments et du matériel, assurer la continuité de l'enseignement, renforcer l'incitation des enseignants

expérimentés à travailler auprès des élèves les plus en difficulté

4 Renforcer la formation des enseignants pour la réussite scolaire de tous les enfants

Rendre obligatoire la formation continue des enseignants et donner plus de place aux aspects pédagogiques tant dans la formation initiale que continue

5 Un système éducatif qui cible et soutient financièrement les enfants les plus vulnérables

Expérimenter une approche financière ciblée par élève en situation de vulnérabilité plutôt qu'une approche par quartier

Grandir pour trouver sa juste place, rien que sa place mais toute sa place

par le Dr. Catherine Dolto, haptopsychothérapeute

En 2013 l'UNICEF France nous a offert une vue saisissante sur la vie des enfants en France. Elle révélait cruellement que, dans notre pays, environ 17 % des enfants n'avaient à peu près aucune chance de s'en sortir socialement, condamnés à l'échec qui vous laisse sur le côté, définitivement. Pour la consultation de 2014 l'UNICEF France a voulu interroger les plus

grands pour donner à voir ce qu'il en est de l'état psychoaffectif des adolescents grâce à des questions sur leur vie familiale, leurs chagrins, leur consommation d'alcool, de drogue et leur relation au désir ou aux tentatives de suicide. De nouveau, le résultat est éloquent, et plutôt inquiétant.

Un relatif confort matériel mais une immense solitude

On est d'abord frappé par le contraste entre un relatif confort matériel, une bonne intégration à l'école, dans le quartier, dans la ville et un sentiment d'être menacé et insécurisé, surtout chez les filles.

Cela réveille chez tout parent et chez tout thérapeute la grande question de la différence entre ce qui est donné à voir et ce qui se passe vraiment. Quand, pourquoi, comment faut-il s'alarmer ? Sous la sérénité apparente d'une vie qui semble protégée se cachent l'alcoolisme, la drogue, le harcèlement et surtout, masqués par toute une trame serrée de relations sociales

entre jeunes, et entre jeunes et adultes tutélaire, une immense solitude, un désarroi qui étouffent insidieusement le désir de vivre.

Dans le livre écrit avec ma mère Françoise Dolto, Paroles pour adolescents ou le complexe du Homard, nous avons comparé les adolescents aux homards qui lors de leur mue quittent leur carapace devenue trop petite et restent un certain nombre d'heures sans protection pendant que la nouvelle carapace durcit. C'est ce moment que guettent les congères pour les dévorer. Cette enquête montre que c'est vrai.

Des vies intimes fragilisées par l'insécurité affective ou sociale

Derrière des vies qui apparaissent très privilégiées en regard de la majorité des enfants du monde, on retrouve, dissimulée par l'accès à internet, aux livres, aux lieux de loisir, aux gymnases, la lèpre des vies intimes fragilisées par l'insécurité affective ou sociale. L'indice global de souffrance psychologique montre que 36,3 % des enfants se sentent en difficulté psychoaffective au point que 28,1 % pensent parfois au suicide parmi lesquels 10,8 % ont déjà fait une tentative. Le désir de mourir frôle de son aile noire trop des adolescents qui nous entourent. Toutes les nuances en fonction de l'âge, du sexe, du milieu social sont dans les tableaux et commentaires qu'il faut regarder de très près. Un enfant se construit à travers les liens qu'il

tisse avec SES entourages multiples, famille, école, réseaux sociaux, quartier etc... chaque lien compte. Ces interfaces avec les autres et avec l'autre sont autant de haubans qui lui permettent de tenir et de grandir pour trouver sa juste place, rien que sa place mais toute sa place. Dans chacun de ces mondes le sentiment de sécurité, matérielle et/ou affective est primordial, car c'est sur le sentiment de sécurité que se développe la sûreté de la pensée et de l'action. Qui plus est, les liens entre ces différents mondes sont essentiels. Les manques et souffrances de l'un peuvent être compensés, voire corrigés, par les autres et c'est là que la société doit jouer son rôle.

Notre responsabilité en tant qu'adultes accueillants

Ce qui ressort avec évidence c'est la plus grande souffrance des filles et des enfants vivant avec un seul parent ou dans une famille recomposée et, bien sûr,

l'incidence de la précarité matérielle qui s'accroît au moment de l'adolescence. Mais tout le reste compte aussi, beaucoup.

Tout cela ne surprendra personne mais a le grand mérite de donner une vision claire de la situation de ceux envers qui nous avons une responsabilité en tant que groupe d'adultes accueillants, censés préparer l'avenir de ceux qui sont en charge du nôtre. J'éprouve le sentiment que nous avons failli et qu'ils sont floués. Nos sociétés sont nanties, même si nombreux sont ceux qui sont à la peine, dont je ne méconnais ni l'existence ni les souffrances. Comment comprendre, et pourquoi accepter que nous ne soyons pas capables de protéger nos jeunes ni de leur donner confiance en nous, en eux et en notre avenir commun ? Que nous ne soyons pas capables de leur donner le goût d'apprendre et de penser, alors que jamais les moyens de faire circuler les savoirs et les connaissances n'ont été

aussi puissants et accessibles, est un échec cuisant. Les sommes investies dans l'éducation et la prise en charge des enfants sont considérables, nos capacités de les maintenir en bonne santé sont efficaces et pourtant un trop grand nombre d'entre eux se sentent à la dérive dans le tournant de l'adolescence.

Pouvons-nous continuer à accepter, comme si de rien n'était, de les voir si nombreux prêts à se briser, proie fragile qui se débattent pour trouver une place au monde dans laquelle ils auraient le sentiment de leur dignité ? Nous ne leur faisons pas cette place. Et ce sont les filles qui sont les plus exposées, comme dans le monde entier et de tout temps, les femmes payent leur féminité dans leur chair et au prix fort.

Ce n'est pas du modèle familial que naît la souffrance

Il n'y aura pas de retour en arrière, les couples vont continuer à se séparer et les familles à se recomposer, de nombreux enfants vont continuer à vivre seuls avec un parent. Le plus souvent une mère, en situation précaire. Nous avons tellement banalisé ces modes de vie qu'il est maintenant considéré comme ringard de valoriser une famille unie rassemblée sous le même toit. C'est oublier que du point de vue des enfants rien de tout cela n'est banal et qu'ils payent un lourd tribut en

souffrance psychoaffective à ces nouvelles manières qu'ont les adultes de chercher un bonheur, toujours espéré, souvent différé. Dans l'histoire de l'humanité, les manières d'organiser les liens familiaux sont multiples comme l'a magistralement montré Maurice Godelier¹ Ce n'est donc pas du modèle familial lui-même que naît la souffrance, mais de la manière dont il est vécu et regardé par la société et par les tensions, l'isolement et la solitude qu'il génère.

Repenser notre manière d'accueillir ce trésor

Nous avons collectivement à repenser, et de manière urgente, notre manière d'accueillir et de scolariser ce trésor que représentent les jeunes de moins 9 mois à 25 ans. C'est à travers la lutte contre la précarité et pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes qu'il faut agir, bien sûr. Mais au-delà, c'est toute notre façon de les considérer, notre manière d'être face et avec eux, dans nos tâches de transmission et d'éducation comme dans nos gestes les plus quotidiens, qu'il s'agit d'infléchir. Soutenir matériellement les familles monoparentales, mais surtout créer des systèmes d'entourage, d'échanges et de soutien,

quelque chose qui serait entre la famille et la tribu pour qu'un enfant ne se trouve pas seul en charge psycho affective de son parent- car ces choses-là sont réciproques on l'oublie trop souvent-. Inventer des structures d'accueil d'urgence ou de moyen séjour, non médicalisées, pas ou peu judiciairisées, faciles d'accès, où les jeunes et leur(s) parent (s) seraient accueillis, entendus et soutenus de manière souple, qui servirait de soupape, des zones tampon d'espace/ temps, offrant un répit dédramatisant aux parents et aux enfants.

Vivre ensemble pour faire société est un beau projet

L'internet qui peut être source d'angoisse et de harcèlement est aussi un formidable moyen pour développer les réseaux de lien et d'entraide. L'isolement est le premier dommage, quand il se vit dans un quartier insécur, dans la crainte de l'échec scolaire et la peur de l'avenir, le cercle vicieux enferme l'enfant dans un sentiment d'impuissance. Nous, adultes, tous, individuellement et collectivement, devrions tendre

à devenir capables de montrer aux jeunes que vivre ensemble pour faire société est un beau projet. Partager, échanger, se consoler les uns les autres face à la difficile condition humaine, c'est un but qui donne sens à une vie. Le sens est un bon antidépresseur.

¹ Métamorphoses de la parenté, 2010

ANNEXES

Historique de la démarche

Comment est née la consultation nationale des 6/18 ans ?

L'initiative de consultation des enfants sur la perception qu'ils ont de l'exercice de leurs droits (Children rights self-assessment toolkit) est née du Centre de Recherche UNICEF Innocenti, Childwatch et a été mise en œuvre par le Groupe de recherche sur l'environnement des enfants (CERG) et l'IRC (New-York) en 2009 et 2010. Le but global de la recherche était alors **d'améliorer la qualité des Villes amies des enfants partenaires de l'UNICEF à travers le monde en leur fournissant des instruments d'évaluation permettant de mieux identifier le degré de l'exercice des droits de l'enfant et de faire une autocritique des politiques locales en direction des enfants et des jeunes.** Un kit d'outils pour l'évaluation participative des enfants avait été conçu. Les collectivités locales ont souvent uniquement accès à des indicateurs quantitatifs sur la réalité de leur politique enfance jeunesse mais seule une faible quantité d'indicateurs est disponible pour mesurer l'exercice des droits de l'enfant dans les villes. Ces outils d'un genre nouveau devaient donc permettre aux villes d'évaluer le degré auquel la vaste gamme des droits de l'enfant est satisfaite grâce à l'avis des enfants eux-mêmes.

Onze pays ont participé à cette étude entre 2009 et 2010 dont la France avec cinq Villes amies des enfants. **Enthousiasmées par la méthode et la nature inédite des résultats obtenus, les Villes ont souhaité adapter, développer, et pérenniser la démarche pour les années à venir. Un comité de suivi a été constitué en 2012 pour**

concevoir un modèle pérenne de consultation des 6/18 ans en France. À la demande des villes membre du comité de suivi, l'outil UNICEF original a été notamment complété de questions relatives aux loisirs, à la culture, à la parentalité ou encore à la privation en y incluant les critères établis par l'Union européenne (en complément de la mesure de la pauvreté monétaire plus souvent citée). Les travaux du comité de suivi ont permis la modélisation de la consultation nationale telle qu'elle a pu être menée en 2013 à grande échelle puisque plus de 22500 enfants et adolescents y ont répondu. À la suite de ce premier exercice, les outils ont, à nouveau, été adaptés en tenant compte du bilan de 2013 et des objectifs d'étude de l'UNICEF France. Des questions sur la santé psychique et les relations intra familiales ont notamment été ajoutées.

À ce jour, Haïti, le Brésil, les Philippines, l'Espagne et la France, ont poursuivi l'expérience pilote et développé l'outil UNICEF « Children rights self-assessment toolkit » aux fins de créer, à travers le monde, un réseau de Sites amis des enfants (Child friendly spaces). Ces sites amis des enfants sont des écoles, des communautés, des villes engagés dans un processus de long terme pour améliorer les conditions d'application des droits des enfants et assurer leur développement. **Ce processus passe notamment par la consultation systématique des enfants et des jeunes sur les forces et les faiblesses de leurs conditions de vie et d'apprentissage.**



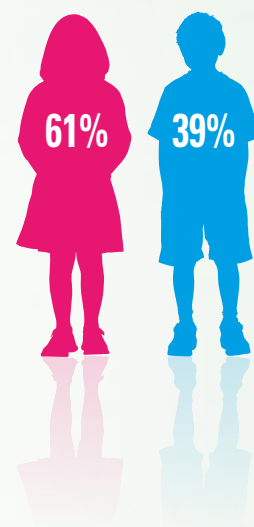
Qui a participé à la consultation nationale ?



6-18 ans



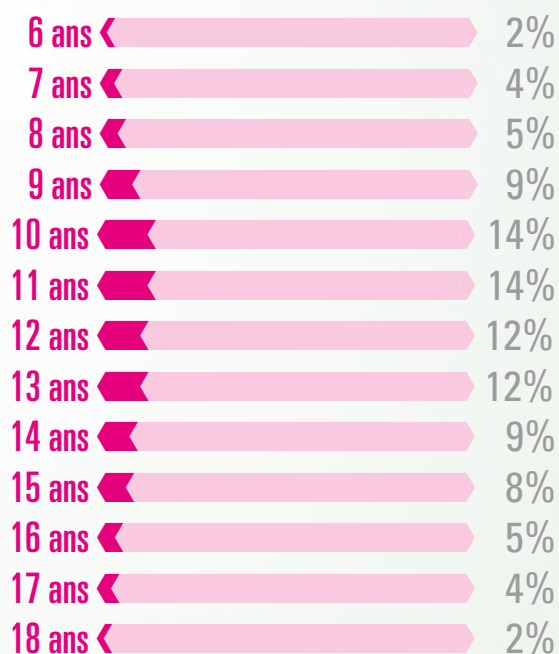
Sexe



Plateforme de consultation en ligne
www.jeparledemesdroits.fr



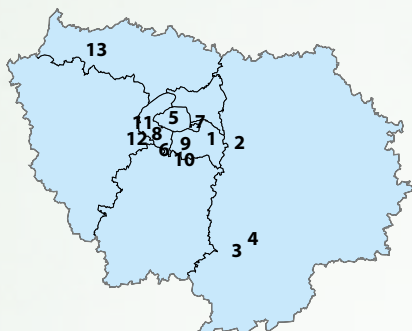
Âge



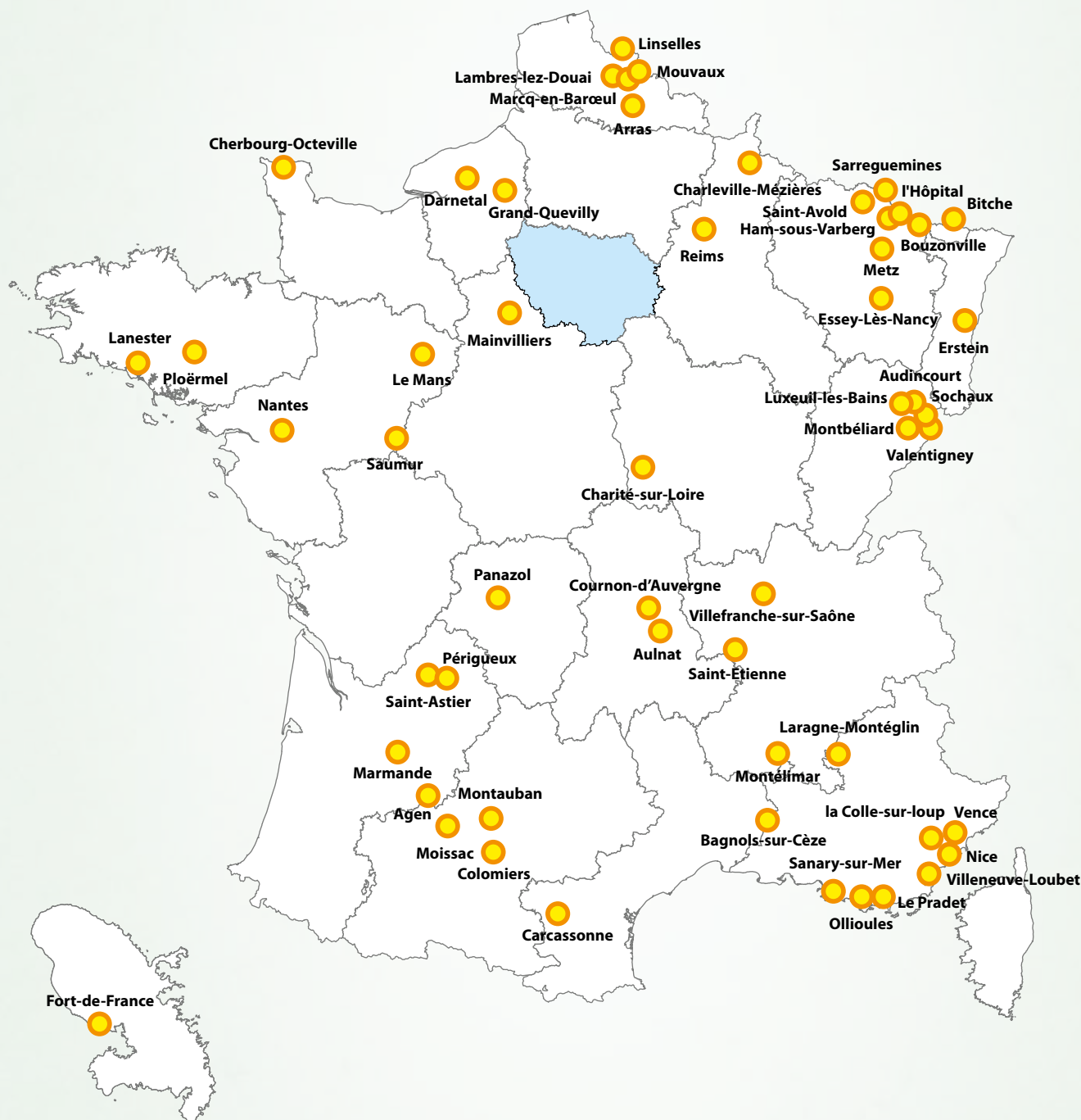
Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2016

Cartographie de la consultation nationale 2016

Territoires participant à la consultation nationale des 6/18 ans - édition 2016




- 1 - Fontenay-sous-Bois
- 2 - Champs-sur-Marne
- 3 - Moissy-Cramayel
- 4 - Savigny-le-Temple
- 5 - Paris
- 6 - Le Plessis-Robinson
- 7 - Vincennes
- 8 - Issy-les-Moulineaux
- 9 - Villejuif
- 10 - Chevilly-Larue
- 11 - Guyancourt
- 12 - Elancourt
- 13 - Conflans-Sainte-Honorine




Les facteurs explicatifs - Régressions logistiques

Les tableaux qui suivent présentent les facteurs déclencheurs ou aggravants d'une situation à laquelle l'enfant ou l'adolescent sont confrontés : la discrimination ethnique et religieuse, le harcèlement, l'angoisse scolaire, le sentiment que ses droits ne sont pas respectés.

Ils déterminent l'effet propre de chacune des variables dans une situation. Par exemple, le fait d'être une fille ou un garçon, l'âge du répondant, le fait d'être en situation de privation ou encore de vivre en centre-ville ou en quartier prioritaire.

Prenons l'exemple du tableau 11 ci-dessous : une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,49 fois plus de risque que ceux vivant en centre-ville de faire l'expérience d'une discrimination ethnique ou religieuse exercée à l'école par les enfants et 1.46 fois plus de risque si ce type de discrimination est exercé par les adultes. 

La variable de référence est indiquée par Réf. Exemple garçons vs filles, vit avec ses deux parents vs autres situations, centre-ville vs autres types de quartiers...

Un ratio inférieur à 1 démontre que le facteur n'a aucune influence sur le risque. Dans le tableau ci-dessous, être âgé de 15 ans et plus n'a pas plus d'incidence sur le fait de ressentir la discrimination que d'être âgé de 6 à 12 ans. 

Plus le ratio est suivi d'étoiles, plus le résultat est significatif. Un ratio suivi de (ns) n'est pas significatif et n'est donc pas à prendre en compte dans l'analyse.

Pour une meilleure compréhension, certains de ces tableaux ont été représentés sous la forme d'infographies en pages X et Y du rapport.

Tableau 11 : Facteurs explicatifs de la discrimination ethnique et religieuse à l'école.
Modèle multi-varié (régression logistique)

Odds Ratios

| | Par les enfants | Par les adultes |
|---|----------------------------------|----------------------------------|
| Sexe | Réf. : Garçons | Réf. : Garçons |
| Filles | 0.98 (ns) | 0.82 (ns) |
| Age | Réf. : 6<12 | Réf. : 6<12 |
| 12<15 | 0.91 (ns) | 0.78 (*) |
| 15 et + | 0.82 (*) | 0.73 (*) |
| Type de famille | Réf. : Vit avec ses deux parents | Réf. : Vit avec ses deux parents |
| Vit avec l'un de ses parents | 1.10 (ns) | 0.97 (ns) |
| Vit dans une famille recomposée | 1.07 (ns) | 1.14 (ns) |
| Vit avec d'autres membres de la famille | 0.88 (ns) | 1.13 (ns) |
| Vit en foyer ou en famille d'accueil | 1.64 (ns) | 2.71 (**) |
| Privation matérielle | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.62 (***) | 2.33 (***) |
| Privation accès aux savoirs | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.16 (*) | 1.15 (ns) |
| Privation accès à la santé | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.92 (***) | 1.68 (***) |
| Privation sociabilité amicale | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.94 (***) | 1.72 (***) |
| Privation activités | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.59 (***) | 1.51 (***) |
| Type de quartier | Réf. : Centre-ville | Réf. : Centre-ville |
| Quartier périphérique non populaire | 1.17 (*) | 0.77 (*) |
| Quartier populaire | 1.19 (ns) | 1.16 (ns) |
| Quartier prioritaire de la Ville | 1.49 (***) | 1.46 (*) |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

Lecture : Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,49 fois plus de risque que ceux vivant en centre-ville de faire l'expérience d'une discrimination ethnique ou religieuse exercée à l'école par les enfants et 1.46 fois plus de risque si ce type de discrimination est exercé par les adultes.

Tableau 13 : Facteurs explicatifs de la discrimination ethnique et religieuse dans le quartier.

Odds Ratios

| Modèle multi-varié (régression logistique) | Par les enfants | Par les adultes |
|--|----------------------------------|----------------------------------|
| Sexe | Réf. : Garçons | Réf. : Garçons |
| Filles | 0.98 (ns) | 0.79 (**) |
| Age | Réf. : 6<12 | Réf. : 6<12 |
| 12<15 | 0.71 (***) | 0.79 (*) |
| 15 et + | 0.83 (*) | 0.87 (ns) |
| Type de famille | Réf. : Vit avec ses deux parents | Réf. : Vit avec ses deux parents |
| Vit avec l'un de ses parents | 1.17 (ns) | 1.17 (ns) |
| Vit dans une famille recomposée | 1.35 (**) | 1.19 (ns) |
| Vit avec d'autres membres de la famille | 1.34 (ns) | 1.38 (ns) |
| Vit en foyer ou en famille d'accueil | 2.68 (***) | 3.61 (***) |
| Privation matérielle | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.76 (***) | 1.87 (***) |
| Privation accès aux savoirs | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.36 (***) | 1.35 (***) |
| Privation accès à la santé | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.66 (***) | 2.13 (***) |
| Privation sociabilité amicale | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.74 (***) | 1.45 (***) |
| Privation activités | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.61 (***) | 1.63 (***) |
| Type de quartier | Réf. : Centre-ville | Réf. : Centre-ville |
| Quartier périphérique non populaire | 1.18 (*) | 1.03 (ns) |
| Quartier populaire | 1.61 (***) | 1.62 (***) |
| Quartier prioritaire de la Ville | 1.78 (***) | 1.76 (***) |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

Lecture : Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,78 fois plus de risque que ceux vivant en centre-ville de faire l'expérience d'une discrimination ethnique ou religieuse exercée dans le quartier par les enfants et 1.76 fois plus de risque si ce type de discrimination est exercé par les adultes.

Tableau 15 : Facteurs explicatifs du harcèlement (à l'école, sur internet, dans le quartier).

Odds Ratios

| Modèle multi-varié (régression logistique) | A l'école | Sur internet | Dans le quartier |
|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Sexe | Réf. : Garçons | Réf. : Garçons | Réf. : Garçons |
| Filles | 0.98 (ns) | 0.94 (ns) | 0.70 (***) |
| Age | Réf. : 6<12 | Réf. : 6<12 | Réf. : 6<12 |
| 12<15 | 0.63 (***) | 1.12 (ns) | 0.56 (***) |
| 15 et + | 0.48 (***) | 1.53 (***) | 0.53 (***) |
| Type de famille | Réf. : Vit avec ses deux parents | Réf. : Vit avec ses deux parents | Réf. : Vit avec ses deux parents |
| Vit avec l'un de ses parents | 1.09 (**) | 1.34 (***) | 1.24 (***) |
| Vit dans une famille recomposée | 1.33 (***) | 1.50 (***) | 1.09 (ns) |
| Vit avec d'autres membres de la famille | 0.94 (ns) | 1.48 (ns) | 1.19 (ns) |
| Vit en foyer ou en famille d'accueil | 1.24 (ns) | 2.21 (***) | 1.68 (*) |
| Privation matérielle | Réf. : Non | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.20 (***) | 1.69 (***) | 1.62 (***) |
| Privation accès aux savoirs | Réf. : Non | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.14 (***) | 1.06 (ns) | 1.44 (***) |
| Privation accès à la santé | Réf. : Non | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.57 (***) | 1.66 (***) | 1.44 (***) |
| Privation sociabilité amicale | Réf. : Non | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.76 (***) | 1.59 (***) | 1.47 (***) |
| Privation activités | Réf. : Non | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 2.17 (***) | 1.08 (ns) | 1.22 (***) |
| Type de quartier | Réf. : Centre-ville | Réf. : Centre-ville | Réf. : Centre-ville |
| Quartier périphérique non populaire | 1.29 (***) | 1.24 (***) | 1.23 (***) |
| Quartier populaire | 1.18 (**) | 1.23 (*) | 1.70 (***) |
| Quartier prioritaire de la Ville | 1.52 (***) | 1.55 (***) | 1.79 (***) |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

Lecture : Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,78 fois plus de risque que ceux vivant en centre-ville de faire l'expérience d'une discrimination ethnique ou religieuse exercée dans le quartier par les enfants et 1.76 fois plus de risque si ce type de discrimination est exercé par les adultes.

Tableau 17 : Facteurs explicatifs du sentiment d'angoisse scolaire.

Odds Ratios

| Modèle multi-varié (régression logistique) | Peur de ne pas réussir | Peur des adultes |
|--|----------------------------------|----------------------------------|
| Sexe | Réf. : Garçons | Réf. : Garçons |
| Filles | 1.27 (***) | 1.07 (ns) |
| Age | Réf. : 6<12 | Réf. : 6<12 |
| 12<15 | 0.79 (***) | 0.68 (***) |
| 15 et + | 0.79 (***) | 0.51 (***) |
| Type de famille | Réf. : Vit avec ses deux parents | Réf. : Vit avec ses deux parents |
| Vit avec l'un de ses parents | 0.95 (ns) | 0.99 (ns) |
| Vit dans une famille recomposée | 1.01 (ns) | 1.01 (ns) |
| Vit avec d'autres membres de la famille | 0.77 (ns) | 1.28 (ns) |
| Vit en foyer ou en famille d'accueil | 0.67 (*) | 0.76 (ns) |
| Privation matérielle | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.06 (ns) | 1.31 (***) |
| Privation accès aux savoirs | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.33 (***) | 1.14 (**) |
| Privation accès à la santé | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.60 (***) | 1.47 (***) |
| Privation sociabilité amicale | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.61 (***) | 1.43 (***) |
| Privation activités | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 3.78 (***) | 2.09 (***) |
| Type de quartier | Réf. : Centre-ville | Réf. : Centre-ville |
| Quartier périphérique non populaire | 1.39 (***) | 1.21 (***) |
| Quartier populaire | 1.18 (**) | 1.17 (*) |
| Quartier prioritaire de la Ville | 1.56 (***) | 1.42 (***) |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

Lecture : Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 1,56 fois plus de risque d'être angoissés de ne pas réussir à l'école et 1.42 fois plus de risque d'avoir peur des adultes, que ceux vivant en centre-ville.

Tableau 19 : Facteurs explicatifs du sentiment que ses droits ne sont pas respectés.

Odds Ratios

| Modèle multi-varié (régression logistique) | Non respect de mes droits dans mon quartier, ma ville | Non respect de mes droits en France |
|--|---|-------------------------------------|
| Sexe | Réf. : Garçons | Réf. : Garçons |
| Filles | 0.81 (***) | 0.80 (**) |
| Age | Réf. : 6<12 | Réf. : 6<12 |
| 12<15 | 0.61 (***) | 0.51 (***) |
| 15 et + | 0.40 (***) | 0.52 (***) |
| Type de famille | Réf. : Vit avec ses deux parents | Réf. : Vit avec ses deux parents |
| Vit avec l'un de ses parents | 1.30 (***) | 1.15 (ns) |
| Vit dans une famille recomposée | 1.14 (ns) | 0.93 (ns) |
| Vit avec d'autres membres de la famille | 1.34 (ns) | 1.25 (ns) |
| Vit en foyer ou en famille d'accueil | 2.34 (**) | 2.47 (**) |
| Privation matérielle | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.55 (***) | 1.44 (***) |
| Privation accès aux savoirs | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.34 (***) | 1.23 (*) |
| Privation accès à la santé | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.67 (***) | 1.58 (***) |
| Privation sociabilité amicale | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.49 (***) | 1.44 (***) |
| Privation activités | Réf. : Non | Réf. : Non |
| Oui | 1.52 (***) | 1.60 (***) |
| Type de quartier | Réf. : Centre-ville | Réf. : Centre-ville |
| Quartier périphérique non populaire | 1.14 (ns) | 1.17 (ns) |
| Quartier populaire | 1.90 (***) | 1.60 (***) |
| Quartier prioritaire de la Ville | 2.13 (***) | 1.76 (***) |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930

(*) P < 0.05, (**) P < 0.01, (***) P < 0.001, ns : non significatif

Lecture : Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville ont 2.13 fois plus de risque d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés dans leur quartier, dans leur ville, et 1.76 fois plus de risque d'éprouver le sentiment que leurs droits ne sont pas respectés en France que les enfants et adolescents vivant en centre-ville.

Tableau 22 : Facteurs explicatifs du sentiment de ne pas être attaché au quartier.
Modèle multi-varié (régression logistique)

Odds Ratios



| | |
|---|----------------------------------|
| Sexe | Réf. : Garçons |
| Filles | 1.08 (*) |
| Age | Réf. : 6<12 |
| 12<15 | 1.43 (***) |
| 15 et + | 2.18 (***) |
| Type de famille | Réf. : Vit avec ses deux parents |
| Vit avec l'un de ses parents | 1.30 (***) |
| Vit dans une famille recomposée | 1.49 (***) |
| Vit avec d'autres membres de la famille | 0.86 (ns) |
| Vit en foyer ou en famille d'accueil | 1.07 (ns) |
| Privation matérielle | Réf. : Non |
| Oui | 1.57 (***) |
| Privation accès aux savoirs | Réf. : Non |
| Oui | 1.97 (***) |
| Privation accès à la santé | Réf. : Non |
| Oui | 1.41 (***) |
| Privation sociabilité amicale | Réf. : Non |
| Oui | 1.76 (***) |
| Privation activités | Réf. : Non |
| Oui | 1.59 (***) |
| Type de quartier | Réf. : Centre-ville |
| Quartier périphérique non populaire | 1.18 (***) |
| Quartier populaire | 0.97 (ns) |
| Quartier prioritaire de la Ville | 1.05 (ns) |

Source : UNICEF France, Consultation 6/18 ans 2016 - N : 21 930



(*) P < 0.05, (**): P < 0.01, (***) : P < 0.001, ns : non significatif

Lecture : Une fois contrôlées toutes les variables du modèle, les enfants ou adolescents vivant en quartier prioritaire de la Ville n'ont pas un risque significativement plus élevé que ceux vivant en centre-ville de ne pas être attachés à leur quartier.



J'ai des droits

| | |  oui |  non | NSP | NR |
|-----|---|---|---|-----|-----|
| | | Enfants / Adolescents | | | |
| | | 14 800 | | | |
| Q1 | J'ai entendu parler des droits de l'enfant (à la télévision, à la radio, à l'école, au centre de loisirs) | 80% | 16% | 4% | 1% |
| Q2 | Je sais que j'ai des droits | 94% | 3% | 2% | 1% |
| Q3 | J'apprends à respecter l'autre, camarade ou adulte | 96% | 1% | 1% | 1% |
| Q4 | On respecte mes droits dans mon quartier, ma ville | 82% | 9% | 7% | 1% |
| Q5 | Je sais que les enfants et les adolescents sont particulièrement protégés par la loi jusqu'à leurs 18 ans | 83% | 10% | 6% | 1% |
| Q6 | On respecte mes droits dans mon pays | 85% | 6% | 8% | 1% |
| Q7 | Je sais que j'ai droit à une famille, d'être entouré et protégé | 96% | 2% | 2% | 1% |
| Q8 | Je sais qu'un enfant doit aller à l'école* et ne doit pas travailler comme un adulte | 93% | 3% | 2% | 1% |
| Q9 | Dans mon quartier, les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique | 88% | 5% | 5% | 3% |
| Q10 | Dans mon quartier, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique | 85% | 7% | 5% | 3% |
| Q11 | Je participe à des événements (fêtes, festivals, concerts, expositions) pour découvrir d'autres cultures, d'autres pays et d'autres religions | 71% | 21% | 5% | 3% |
| Q12 | À l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique | 84% | 9% | 4% | 4% |
| Q13 | À l'école, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique | 91% | 3% | 3% | 3% |
| Q14 | À l'école, les autres enfants et adolescents traitent les filles et les garçons de la même façon | 70% | 21% | 6% | 4% |
| Q15 | À l'école, les adultes traitent les filles et les garçons de la même façon | 79% | 13% | 5% | 3% |
| Q16 | À l'école, je traite les filles et les garçons de la même façon | 80% | 12% | 4% | 4% |
| Q17 | À l'école, les garçons et les filles peuvent jouer et faire du sport de la même façon | 88% | 6% | 2% | 4% |
| Q18 | À l'école, les autres enfants et adolescents me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire | 80% | 12% | 4% | 4% |
| Q19 | À l'école, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire | 88% | 5% | 3% | 4% |
| Q20 | Je sais à quoi sert un Conseil municipal | 59% | 29% | 8% | 5% |
| Q21 | Dans mon quartier, dans ma ville, les élus du Conseil municipal pensent aux enfants et aux adolescents quand ils décident et créent des projets | 58% | 13% | 24% | 5% |
| Q22 | Je peux dire ce que je pense aux élus du Conseil municipal sur mon quartier, ma ville | 46% | 23% | 26% | 6% |
| Q23 | Le Conseil municipal tient compte de mon avis et de celui des autres enfants et adolescents | 49% | 17% | 29% | 6% |
| Q24 | Il existe un Conseil municipal pour enfants ou jeunes auquel je peux participer | 42% | 23% | 29% | 6% |
| Q25 | Je suis associé aux projets liés à l'enfance et à la jeunesse dans ma ville | 25% | 25% | 13% | 37% |
| Q26 | Je suis associé aux projets liés au développement de ma ville | 30% | 47% | 17% | 7% |
| Q27 | Je peux participer à des activités pour que la vie de mon quartier, ma ville soit meilleure | 60% | 20% | 14% | 6% |
| Q28 | Je peux donner mon avis sur le fonctionnement de mon centre de loisirs ou de mon accueil jeunesse | 52% | 20% | 22% | 7% |
| Q29 | Je peux donner mon avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de mon école | 57% | 25% | 12% | 6% |
| Q30 | Je connais l'institution du Défenseur des droits | 34% | 46% | 14% | 6% |



J'ai des droits

| |  oui |  non | NSP | NR |
|-----|---|---|-----|----|
| Q31 | Je sais qu'il existe une Défenseure des enfants en France auprès du Défenseur des droits | | | |
| | 46% | 32% | 15% | 7% |
| Q32 | Si je suis en difficulté, je sais que je peux m'adresser directement et gratuitement au Défenseur des droits ou à la Défenseure des enfants | | | |
| | 45% | 30% | 19% | 7% |



Ma vie de tous les jours

| |  oui |  non | NSP | NR | | |
|-----------------------|--|---|--------------------------------|----------------------------|------------------------------|-------------|
| Enfants / Adolescents | | | | | | |
| 17891 | | | | | | |
| Q33 | J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge | | | | | |
| | 90% | 8% | 2% | 1% | | |
| Q34 | J'ai des magazines d'information adaptés à mon âge et à mes envies | | | | | |
| | 75% | 21% | 3% | 1% | | |
| Q35 | Il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme | | | | | |
| | 90% | 8% | 1% | 1% | | |
| Q36 | J'ai une chambre pour moi tout seul | | | | | |
| | 78% | 20% | 1% | 1% | | |
| Q37 | À la maison, il y a assez de place pour toute la famille | | | | | |
| | 93% | 5% | 1% | 1% | | |
| Q38 | Il fait assez chaud chez moi en hiver | | | | | |
| | 91% | 6% | 2% | 1% | | |
| Q39 | J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête | | | | | |
| | 94% | 3% | 2% | 1% | | |
| Q40 | J'ai deux paires de chaussures qui me vont | | | | | |
| | 95% | 3% | 1% | 1% | | |
| Q41 | J'ai un téléphone portable | | | | | |
| | 68% | 29% | 2% | 1% | | |
| Q42 | Je communique par sms avec mes amis | | | | | |
| | 63% | 29% | 3% | 5% | | |
| Q43 | À quelle fréquence ? | | | | | |
| | 1 à 30 sms par jour | 30 à 60 sms par jour | 60 à 100 sms par jour | plus de 100 sms par jour | Non réponse | |
| | 50% | 20% | 12% | 14% | 4% | |
| Q44 | J'utilise un ordinateur, un smartphone ou une tablette pour savoir ce qui se passe dans mon quartier, ma ville, mon pays, le monde | | | | | |
| | 66% | 26% | 3% | 5% | | |
| Q45 | Je communique par messagerie instantanée ou chat avec mes amis grâce à Internet | | | | | |
| | 62% | 30% | 3% | 5% | | |
| Q46 | À quelle fréquence ? | | | | | |
| | Rarement | Une fois par semaine | Deux ou trois fois par semaine | Moins d'une heure par jour | Au moins, une heure par jour | Non réponse |
| | 7% | 4% | 12% | 28% | 46% | 4% |
| Q47 | J'appartiens à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) | | | | | |
| | 54% | 36% | 4% | 5% | | |
| Q48 | Quel est le nombre approximatif de mes contacts ? | | | | | |
| | Moins de 100 | Entre 100 et 250 | Entre 250 et 500 | Plus de 500 | Non réponse | |
| | 47% | 25% | 13% | 10% | 5% | |
| Q49 | Je me sens valorisé par ces contacts | | | | | |
| | Oui beaucoup | Oui, mais de façon insuffisante | Non, pas vraiment | Non, pas du tout | Non réponse | |
| | 39% | 16% | 27% | 10% | 8% | |
| Q50 | J'ai été informé et sensibilisé aux dangers et risques d'Internet | | | | | |
| | 80% | 12% | 3% | 4% | | |
| Q51 | J'ai déjà été agressé ou harcelé sur Internet, sur les réseaux sociaux | | | | | |
| | 10% | 79% | 7% | 4% | | |
| Q52 | Un adulte est à côté de moi lorsque j'utilise Internet | | | | | |
| | 25% | 65% | 6% | 5% | | |
| Q53 | Parfois je vois des images sur Internet ou à la télévision qui me choquent ou me font peur | | | | | |
| | 39% | 52% | 5% | 5% | | |
| Q54 | Je regarde des émissions de télévision réservées aux adultes ou non adaptées à mon âge | | | | | |
| | 35% | 54% | 6% | 5% | | |



Ma vie de tous les jours (suite)

| |  oui |  non | NSP | NR |
|---|---|---|-----|-----|
| Q55 J'ai le droit à une vie privée ou à des secrets | 88% | 5% | 3% | 5% |
| Q56 J'ai beaucoup d'amis sur qui je peux compter | 84% | 9% | 2% | 5% |
| Q57 Je me sens valorisé par mes amis (je compte beaucoup pour eux et ils me le disent) | 78% | 11% | 5% | 6% |
| Q58 Je me sens seul parfois | 50% | 41% | 4% | 5% |
| Q59 Parfois, je suis inquiet pour mon père | 56% | 33% | 6% | 6% |
| Q60 Parfois, je suis inquiet pour ma mère | 61% | 29% | 4% | 6% |
| Q61 En cas de difficultés, je sais que je peux compter sur mon père | 80% | 10% | 5% | 6% |
| Q62 En cas de difficultés, je sais que je peux compter sur ma mère | 89% | 4% | 2% | 5% |
| Q63 Je me sens valorisé par mon père (je compte beaucoup pour lui et il me le dit) | 76% | 12% | 6% | 6% |
| Q64 Je me sens valorisé par ma mère (je compte beaucoup pour elle et elle me le dit) | 86% | 5% | 4% | 6% |
| Q65 Il est facile de parler avec ma mère | 84% | 8% | 2% | 6% |
| Q66 Il est facile de parler avec mon père | 73% | 16% | 5% | 6% |
| Q67 Les relations avec ma mère sont parfois tendues | 42% | 46% | 6% | 6% |
| Q68 Les relations avec mon père sont parfois tendues | 40% | 46% | 8% | 7% |
| Q69 Je me sens bien avec ma belle-mère | 8% | 9% | 21% | 62% |
| Q70 Je me sens bien avec mon beau-père | 10% | 8% | 20% | 62% |
| Q71 J'ai le sentiment d'avoir ma place dans la nouvelle famille reformée par ma mère | 11% | 6% | 20% | 62% |
| Q72 J'ai le sentiment d'avoir ma place dans la nouvelle famille reformée par mon père | 9% | 7% | 21% | 62% |
| Q73 En cas de danger ou de mal-être, il y a au moins un adulte dans ma famille, en dehors de mes parents, avec lequel je pourrais parler librement | 74% | 14% | 5% | 7% |
| Q74 Je me sens en sécurité chez moi | 89% | 3% | 1% | 7% |
| Q75 Dans mon quartier, ma ville, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter | 73% | 17% | 3% | 7% |
| Q76 Je suis attaché(e) à mon quartier | 70% | 18% | 4% | 7% |
| Q77 J'ai de la famille qui habite aussi dans mon quartier | 31% | 58% | 3% | 7% |
| Q78 Dans mon quartier, je m'entends bien avec mes voisins | 76% | 10% | 7% | 7% |
| Q79 Je suis comme les habitants de mon quartier | 63% | 19% | 10% | 8% |
| Q80 Dans mon quartier, il y a des endroits pour jouer, faire du sport et des activités culturelles | 64% | 25% | 4% | 7% |
| Q81 Dans ma ville, il y a des endroits pour jouer, faire du sport et des activités culturelles | 81% | 8% | 3% | 8% |
| Q82 Dans mon quartier, il y a des animations pour les enfants et les adolescents | 46% | 39% | 7% | 8% |
| Q83 Dans ma ville, il y a des animations pour les enfants et les adolescents | 70% | 15% | 6% | 9% |
| Q84 Je peux choisir les activités (sport, loisirs) que je veux faire dans mon quartier | 58% | 24% | 8% | 9% |
| Q85 Je peux choisir les activités (sport, loisirs) que je veux faire dans ma ville | 75% | 10% | 6% | 9% |
| Q86 Mon quartier a bonne réputation | 66% | 11% | 14% | 9% |
| Q87 Je trouve tout ce dont j'ai besoin dans mon quartier (commerces, services...) | 58% | 27% | 6% | 9% |



Ma vie de tous les jours (suite)

| |  oui |  non | NSP | NR | |
|-------------|--|---|-----|-----|-----|
| Q88 | Je peux facilement avoir accès aux transports en commun pour me déplacer | 29% | 12% | 3% | 56% |
| Q89 | Dans mon quartier, ma ville des enfants ou des adolescents peuvent me faire du mal | 29% | 53% | 9% | 9% |
| Q90 | Quelqu'un m'a déjà fait du mal dans mon quartier, ma ville | 17% | 68% | 6% | 9% |
| Q91 | Il y a de la violence dans mon quartier, ma ville | 25% | 56% | 9% | 10% |
| Q92 | En cas de danger, je sais vers qui aller pour trouver de l'aide dans mon quartier, ma ville | 72% | 12% | 5% | 11% |
| Q93 | Dans mon quartier, ma ville, quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger | 72% | 8% | 10% | 11% |
| Q94 | En cas de danger, il y a des adultes en dehors de ma famille avec lesquels je pourrais parler librement | 66% | 16% | 7% | 11% |
| Q95 | Dans mon quartier, ma ville, je me sens en insécurité en raison de la circulation | 30% | 52% | 7% | 11% |
| Q96 | Dans mon quartier, ma ville, je me sens en sécurité | 77% | 8% | 4% | 11% |
| Q97 | Dans mon quartier, ma ville, il y a des adultes qui s'occupent des enfants et des adolescents (éducateurs, animateurs, médiateurs) | 58% | 21% | 10% | 12% |
| Adolescents | | | | | |
| 9123 | | | | | |
| Q98 | Q98 - Il y a des armes (des pistolets, des couteaux) dans mon quartier, ma ville | 16% | 49% | 13% | 23% |
| Q99 | Q99 - Je peux parler librement de religion avec les habitants du quartier, de la ville | 47% | 14% | 15% | 23% |



Mon éducation, mes loisirs

| |  oui |  non | NSP | NR | |
|-----------------------|--|---|-----|-----|----|
| Enfants / Adolescents | | | | | |
| 14 910 | | | | | |
| Q100 | Q100 - Quand mes parents travaillent, je peux aller à l'accueil périscolaire ou à l'étude | 66% | 20% | 12% | 1% |
| Q101 | Q101 - Grâce au centre de loisirs ou à l'accueil périscolaire, je pratique régulièrement une activité sportive | 59% | 28% | 12% | 1% |
| Q102 | Q102 - Grâce au centre de loisirs ou à l'accueil périscolaire, je pratique régulièrement une activité culturelle ou artistique | 51% | 34% | 13% | 2% |
| Q103 | Q103 - À l'école*, on peut m'aider si je suis en difficulté pour comprendre ou faire mes devoirs | 87% | 8% | 4% | 1% |
| Q104 | Q104 - Mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais avec ma classe | 90% | 5% | 4% | 1% |
| Q105 | Q105 - Mes parents participent à la vie de mon école (réunions parents/professeurs, sorties, fêtes...) | 77% | 17% | 5% | 2% |
| Q106 | Q106 - Il m'arrive quelquefois d'être angoissé de ne pas réussir assez bien à l'école | 69% | 25% | 4% | 2% |
| Q107 | Q107 - À l'école, il y a parfois des adultes qui me font peur | 28% | 66% | 5% | 1% |
| Q108 | Q108 - À l'école, je peux être harcelé ou ennuyé par d'autres enfants ou adolescents | 38% | 52% | 9% | 2% |
| Q109 | Q109 - À l'école, il y a un adulte que j'apprécie et à qui je peux confier mes ressentis et raconter mes problèmes | 59% | 32% | 7% | 2% |
| Q110 | Q110 - Je me sens en sécurité dans mon établissement scolaire | 87% | 7% | 3% | 3% |
| Q111 | Q111 - Je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école | 76% | 18% | 3% | 3% |


Mon éducation, mes loisirs (suite)

| | |  oui |  non | NSP | NR | |
|-------------|---|---|---|-------------------|-------------------|-------------|
| Q112 | Q112 - Le mercredi ou le week-end, je pratique un sport chaque semaine | 69% | 26% | 3% | 3% | |
| Q113 | Q113 - Le mercredi ou le week-end, je pratique chaque semaine une activité de loisirs (musique, danse, peinture, dessin...) | 54% | 38% | 4% | 3% | |
| Q114 | Q114 - J'ai la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire | 76% | 15% | 6% | 3% | |
| Q115 | Q115 - Il y a des aires de jeux près de chez moi | 72% | 21% | 3% | 3% | |
| Q116 | Q116 - Il y a des espaces verts dans mon quartier, ma ville | 83% | 9% | 5% | 3% | |
| Q117 | Q117 - Il existe un endroit où l'on me prête des jeux (de société, vidéo...) près de chez moi | 39% | 48% | 10% | 3% | |
| Q118 | Q118 - Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou avec d'autres adultes | 75% | 18% | 4% | 3% | |
| Q119 | Q119 - J'ai du temps pour jouer, me reposer et m'amuser avec mes amis | 89% | 6% | 2% | 4% | |
| Q120 | Q120 - Parfois, j'invite des amis chez moi pour jouer ou pour manger | 81% | 13% | 2% | 4% | |
| Q121 | Q121 - Je peux organiser une fête pour mon anniversaire | 84% | 9% | 3% | 4% | |
| Q122 | Q122 - À la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...) | 91% | 4% | 2% | 4% | |
| Q123 | Q123 - À la maison, pour jouer dehors j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers... | 87% | 8% | 2% | 4% | |
| Q124 | Q124 - J'aime jouer à d'autres choses qu'aux jeux vidéo | 87% | 7% | 3% | 4% | |
| Q125 | Q125 - J'ai une console de jeux | 76% | 19% | 2% | 4% | |
| Q126 | Q126 - Je sais que certains jeux vidéos ne sont pas adaptés à mon âge | 85% | 7% | 4% | 4% | |
| Q127 | Q127 - Si je joue aux jeux vidéos, j'y consacre chaque semaine | | | | | |
| | Moins de 3 heures | De 3 à 7 heures | De 7 à 10 heures | De 10 à 14 heures | Plus de 14 heures | Non réponse |
| | 45% | 17% | 6% | 4% | 7% | 21% |
| Adolescents | | | | | | |
| 7305 | | | | | | |
| Q128 | Q128 - Mon collègue, mon lycée propose une orientation professionnelle | 65% | 9% | 8% | 18% | |
| Q129 | Q129 - Au collège, au lycée, l'enseignement que je reçois me prépare à ma future vie professionnelle | 67% | 9% | 5% | 18% | |
| Q130 | Q130 - J'ai confiance en mon avenir professionnel | 64% | 13% | 5% | 18% | |
| Q131 | Q131 - J'ai confiance en mon avenir personnel | 67% | 10% | 4% | 18% | |
| Q132 | Q132 - J'ai confiance envers les entreprises pour m'accompagner dans la construction de ma carrière professionnelle | 55% | 15% | 12% | 19% | |
| Q133 | Q133 - Je pense que les entreprises respectent les droits de l'enfant | 60% | 10% | 12% | 19% | |
| Q134 | Q134 - Je pense que les entreprises respectent l'image de l'enfant dans leurs publicités | 57% | 13% | 11% | 19% | |

Ma santé

| | |  oui |  non | NSP | NR |
|-----------------------|---|---|---|-----|----|
| Enfants / Adolescents | | | | | |
| 14 277 | | | | | |
| Q135 | Q135 - Je mange trois repas par jour | 93% | 5% | 1% | 1% |
| Q136 | Q136 - Chaque jour, je mange au moins une fois de la viande ou du poisson | 89% | 8% | 2% | 1% |
| Q137 | Q137 - Chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais | 88% | 10% | 2% | 1% |
| Q138 | Q138 - À l'école, il y a des toilettes propres | 64% | 31% | 4% | 1% |
| Q139 | Q139 - À l'école, on respecte mon intimité aux toilettes | 82% | 11% | 5% | 1% |

Ma santé (suite)

| |  oui |  non | NSP | NR |
|------|--|---|-----|-----|
| Q140 | Il y a une infirmière dans mon école, mon collège ou mon lycée | | | |
| Q141 | 64% | 30% | 5% | 1% |
| Q141 | Les enfants et les adolescents porteurs de handicaps peuvent être accueillis dans mon école | | | |
| Q141 | 82% | 8% | 8% | 1% |
| Q142 | Dans mon quartier et ma ville, il existe des aires de jeux où les enfants et adolescents handicapés peuvent aller jouer | | | |
| Q142 | 49% | 30% | 20% | 2% |
| Q143 | Dans mon quartier, ma ville, les enfants et adolescents porteurs de handicaps peuvent accéder facilement au théâtre, à la médiathèque, à la piscine... | | | |
| Q143 | 65% | 14% | 20% | 2% |
| Q144 | Mon quartier est propre | | | |
| Q144 | 82% | 13% | 3% | 2% |
| Q145 | Si je tombe ou si je me blesse, je peux aller en urgence me faire soigner | | | |
| Q145 | 90% | 4% | 3% | 2% |
| Q146 | Je vais régulièrement chez le dentiste | | | |
| Q146 | 79% | 16% | 3% | 2% |
| Q147 | Dans mon quartier, dans ma ville, mes parents peuvent m'emmener chez un médecin si je suis malade | | | |
| Q147 | 92% | 4% | 2% | 2% |
| Q148 | Il m'arrive d'être triste ou cafardeux | | | |
| Q148 | 73% | 20% | 5% | 3% |
| Q149 | Il m'arrive de n'avoir plus goût à rien | | | |
| Q149 | 48% | 43% | 6% | 3% |
| Q150 | Il m'arrive de perdre confiance en moi | | | |
| Q150 | 61% | 31% | 4% | 3% |
| Q151 | J'en ai déjà parlé à un médecin ou un psychologue | | | |
| Q151 | 24% | 26% | 4% | 46% |
| Q152 | J'ai déjà parlé de mon mal-être à mes parents ou ma famille | | | |
| Q152 | 31% | 17% | 5% | 47% |
| Q153 | Il y a un hôpital proche de chez moi | | | |
| | Adolescents | | | |
| | 6 923 | | | |
| Q154 | Il m'est déjà arrivé de penser au suicide | | | |
| Q154 | 22% | 57% | 6% | 16% |
| Q155 | J'ai déjà tenté de me suicider | | | |
| Q155 | 8% | 70% | 5% | 16% |
| Q156 | On m'a déjà proposé de consommer de la drogue | | | |
| Q156 | 19% | 61% | 4% | 16% |
| Q157 | J'ai déjà consommé de la drogue | | | |
| Q157 | 10% | 70% | 4% | 16% |
| Q158 | Je fume du cannabis | | | |
| Q158 | 6% | 74% | 4% | 16% |
| Q159 | Il m'a déjà été proposé de vendre ou d'aider à vendre de la drogue | | | |
| Q159 | 5% | 75% | 4% | 16% |
| Q160 | J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de la drogue | | | |
| Q160 | 57% | 23% | 3% | 17% |
| Q161 | Dans mon quartier, ma ville, je peux me procurer facilement de l'alcool dans les commerces | | | |
| Q161 | 30% | 44% | 9% | 17% |
| Q162 | Je consomme de l'alcool et ai déjà été en situation d'ivresse | | | |
| Q162 | 15% | 64% | 4% | 17% |
| Q163 | Je fume du tabac | | | |
| Q163 | 11% | 69% | 4% | 17% |
| Q164 | J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de l'alcool | | | |
| Q164 | 59% | 21% | 3% | 17% |
| Q165 | J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de la cigarette | | | |
| Q165 | 62% | 18% | 3% | 17% |
| Q166 | Je peux obtenir de l'aide et des conseils de la part de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA | | | |
| Q166 | 56% | 14% | 12% | 17% |
| Q167 | Je peux sans difficulté me procurer des préservatifs | | | |
| Q167 | 51% | 17% | 14% | 18% |

Remerciements

La consultation nationale des 6/18 ans a été menée par l'UNICEF France entre octobre 2015 et avril 2016.

Le texte intégral et les documents d'information relatifs à ce rapport sont disponibles sur le site internet de l'UNICEF France à l'adresse www.unicef.fr/consultation



Coordination de la consultation nationale :

Julie Zerlauth-Discic, Responsable du pôle Plaidoyer Sensibilisation, UNICEF France

Équipes associées à la consultation nationale :

Saisies et restitutions des données

Groupe Cortex

Analyses des données

C&S - Cités et Sociétés

Étude réalisée avec la participation de Serge Paugam, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, dans la phase d'analyse des données collectées et d'interprétation des résultats.

Collaboration

Catherine Dolto, médecin haptopsychothérapeute

Équipes UNICEF France

Direction de plaidoyer et de la communication

Les équipes des Villes, Département et Comités départementaux de l'UNICEF France participants :

Vincennes, Ham-sous-Varberg, Issy-les-Moulineaux, Vence, Bitche, Montélimar, Ollioules, Sanary-sur-Mer, Charleville-Mézières, Lagagne-Montéglin, Lanester, le Plessis-Robinson, Darnetal, Erstein, Saint-Avold, Villejuif, Moissac, Reims, Lambres-lez-Douai, Saint-Etienne, Chevilly-Larue, la Colle-sur-loup, Mainvilliers, Saint-Astier, Sarreguemines, Fontenay-sous-Bois, Champs-sur-Marne, Charité-sur-Loire, Ploërmel, Le Pradet, Cournon-d'Auvergne, Colomiers, Nantes, Périgueux, Moissy-Cramayel, Savigny-le-Temple, Valentigney, Marmande, Cherbourg-Octeville, Montauban, Arras, Montbéliard, Sochaux, Carcassonne, Mouvoux, Aulnat, Villeneuve-Loubet, Agen, Paris, Guyancourt, Essey-Lès-Nancy, Metz, Le Mans, Luxeuil-les-Bains, Elancourt, Nice, Bouzonville, Bagnols-sur-Cèze, l'Hôpital, Panazol, Fort-de-France, Linselles, Villefranche-sur-Saône, Saumur, Conflans-Sainte-Honorine, Marcq-en-Barœul, Audincourt, Grand-Quevilly.

Conseil départemental de la Moselle.

Comité UNICEF du 77, comité UNICEF du 44, comité UNICEF du 43, comité UNICEF du 42, comité UNICEF du 34, comité UNICEF du 25, comité UNICEF du 59, comité UNICEF du 83



Les contributeurs

Serge Paugam

Serge Paugam est sociologue connu pour ses travaux sur les inégalités, les ruptures sociales et les formes contemporaines du lien social. Il a soutenu sa thèse de doctorat à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales en 1988. Il est aujourd'hui directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS. Plusieurs de ses ouvrages sont devenus des classiques et ont éclairé le débat social et politique en France et à l'étranger: *La disqualification sociale* (1991), *Le Salarié de la précarité* (2000), *Les formes élémentaires de la pauvreté* (2005), *Le lien social* (2008). L'ouvrage collectif *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, qu'il a dirigé en 2007, a eu un écho important auprès des acteurs de la vie économique, sociale et politique. Il a créé et dirige la collection « Le lien social » ainsi que la revue académique *Sociologie aux PUF*. Il est responsable de l'Equipe de Recherche sur les Inégalités Sociales (ERIS) du Centre Maurice Halbwachs. Dans son programme de recherche actuel, il étudie les fondements des liens sociaux à partir de plusieurs grandes enquêtes internationales et distingue différents régimes d'attachement social à l'œuvre dans les sociétés contemporaines.

Catherine Dolto

Catherine Dolto est médecin. Elle a exercé la pédiatrie, est haptopsychothérapeute et écrivain spécialisée dans les livres sur la santé des enfants. Après avoir étudié le théâtre et la sociologie, Catherine Dolto devient médecin. Elle a beaucoup travaillé avec Françoise Dolto, sa mère, qu'elle assiste pour son émission radiophonique "Lorsque l'enfant paraît". Depuis les années 80, elle s'est consacrée à l'haptopsychothérapie. Dans sa pratique, elle accompagne les parents lors de la grossesse et les bébés pendant la première année de leur vie. Catherine Dolto s'adresse directement aux enfants, animée par la certitude qu'un enfant qui comprend mieux, grandit mieux et se développe mieux.

Rapport de la consultation nationale des 6/18 ans réalisée par l'UNICEF France entre octobre 2015 et avril 2016.

Consultation notamment menée avec le soutien du réseau des Villes et Départements amis des enfants, partenaires de l'UNICEF France, ainsi que celui des comités départementaux de l'UNICEF France.

Tout extrait de ce rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante :

UNICEF France, 2016 – Consultation nationale des 6/18 ans – « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire – Grandir en quartier défavorisé »

UNICEF France
3, rue Duguay Trouin
75006 Paris

Tél. : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 20

E-Mail : contact@unicef.fr

www.unicef.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Dru – Rédactrice en chef : Juliette Chevalier – Coordination de la consultation et coordination éditoriale : Julie Zerlauth-Disic – Conception graphique : Eden Studio – Iconographie : Émilie Monod – Impression : Estimprim – Dépôt légal : Novembre 2016 – Crédits: [à ajouter](#).



Grandir en France quand on a entre 6 et 18 ans...

Infographie 6

Le sentiment de non-respect de ses droits



Centre-ville



Quartier périphérique



Quartier populaire



Quartier prioritaire de la ville

On ne respecte pas mes droits dans mon quartier, ma ville

4,9%

5,4%

9,5%

12,8%

On ne respecte pas mes droits dans mon pays

3,1%

3,7%

5,4%

7,3%

Infographie 7

Quels facteurs expliquent le sentiment de non-respect de ses droits ?

Dans mon quartier, ma ville

Vivre en quartier prioritaire



2,13 fois + de risque

Vivre en quartier populaire



1,90 fois + de risque

Privation d'accès à la santé



1,67 fois + de risque

Privation matérielle



1,55 fois + de risque

Privation d'activités



1,52 fois + de risque

En France

Vivre en quartier prioritaire



1,76 fois + de risque

Vivre en quartier populaire



1,60 fois + de risque

Privation d'activités



1,60 fois + de risque

Privation d'accès à la santé



1,58 fois + de risque

Privation matérielle



1,44 fois + de risque

Infographie 8

La stigmatisation du quartier

Ce qu'en pensent les enfants des quartiers prioritaires...



Mon quartier a mauvaise réputation

19,8%



Mon quartier est sale

23%



Mon quartier est dangereux

12%



Je me sens en insécurité

13,7%

Infographie 9

Je m'entends bien avec mes voisins



Centre-ville

57,8%



Quartier périphérique

62,6%



Quartier populaire

60,8%



Quartier prioritaire
de la ville

71,3%

Infographie 10

Quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger dans mon quartier



Centre-ville

54,8%



Quartier périphérique

59,2%



Quartier populaire

57,4%



Quartier prioritaire
de la ville

66,9%

Infographie 11

Je me sens valorisé



Centre-ville

Par mes amis...

34,5%

Par ma mère...

54%

Par mon père...

44%



Quartier périphérique

36,1%

57,8%

46,8%



Quartier populaire

37,2%

55,4%

45,2%



Quartier prioritaire
de la ville

43,8%

67,2%

55,6%

Infographie 1

La privation matérielle



Centre-ville

12,6%



Quartier périphérique

12,2%



Quartier populaire

16,7%



Quartier prioritaire
de la ville

22%

Infographie 2

La privation préjudiciable à l'accès aux savoirs



Centre-ville

37%



Quartier périphérique

40,5%



Quartier populaire

44%



Quartier prioritaire
de la ville

54,5%

Infographie 3

La privation d'activités



Centre-ville

25,3%



Quartier périphérique

28,4%



Quartier populaire

30,2%



Quartier prioritaire
de la ville

40,8%

Infographie 4

Le sentiment d'angoisse scolaire



Centre-ville

43,5%



Quartier périphérique

49,2%



Quartier populaire

46,8%



Quartier prioritaire
de la ville

57,9%

Infographie 5

Quels facteurs expliquent le sentiment d'angoisse scolaire ?

Privation
d'activités



**3,78 fois +
de risque**

Privation de
sociabilité amicale



**1,61 fois +
de risque**

Privation d'accès
à la santé



**1,60 fois +
de risque**

Vivre en
quartier prioritaire



**1,56 fois +
de risque**

Privation d'accès
aux savoirs



**1,33 fois +
de risque**

i Pour plus d'informations :
www.unicef.fr/consultation
www.jeparledemesdroits.fr

